

13. RECONFIGURATION DU BACCALAURÉAT APPLIQUÉ EN THÉRAPIE RESPIRATOIRE (DOC. 30/13-14)

R : 09-CPR-140219

« Que, sous réserve d'une modification mineure, dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au Baccalauréat appliqué en thérapie respiratoire. »

Vote : unanime

Proposition pour le Sénat académique

« Que dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Sénat académique accepte les modifications proposées au Baccalauréat appliqué en thérapie respiratoire. »



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

30/13-14

Le 16 janvier 2014



Monsieur Neil Boucher
Président
Comité des programmes
Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche
Pavillon Taillon
Université de Moncton

VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA RECHERCHE

17 JAN. 2014

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Objet : Baccalauréat appliqué en thérapie respiratoire

Monsieur Boucher,

Par la présente, je vous achemine le projet de reconfiguration du Baccalauréat appliqué en thérapie respiratoire. Comme ce programme est sous la responsabilité conjointe de la Faculté des sciences et du CCNB, le projet a dûment été adopté par ces deux instances. Il a aussi été soumis pour consultation à l'UMCE et à l'UMCS. De plus, nous nous sommes assurés que le programme atteignait les objectifs de l'agrément national.

Vous trouverez, en pièces jointes, une lettre provenant du professeur Stephan Reeb, responsable des programmes spéciaux ainsi que la documentation concernant cette proposition.

Je vous invite à soumettre ce projet de programme reconfiguré au Comité des programmes afin d'obtenir son assentiment. Je demeure à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-recteur, mes salutations distinguées.

La vice-doyenne,
Faculté des sciences

Louise Girard

PJ

CC : Monsieur Francis LeBlanc, doyen, Faculté des sciences

Correspondance avec Shippagan:

De: Sid-Ahmed Selouani
 Envoyé: 19 novembre 2012 16:52
 À: Stephan G. Reeb
 Cc: Louise Girard
 Objet: RE: approbation des bacc articulés reconfigurés

Bonjour Monsieur Reeb,

Merci pour nous avoir transmis cette information que nous avons fait circuler. Nous n'avons pas de commentaires majeurs. Nous avons un commentaire mineur et une question :

1-Serait-il possible d'ajouter aux Bacs en thérapie respiratoire et en techniques radiologiques dans les cours Option de 4e année les deux cours de : -GEIN2100 Intro. Gest. de l'info en santé -GEIN 3050 éthique, politique sur l'info
 Ces deux cours sont déjà prévus dans le bac articulé en sciences de lab. médical

2-La deuxième question est d'ordre général concernant les nouveaux cours de BIOL1143 et BIOL1243 quand-est ce qu'il rentreront en vigueur? Est-ce que tous les programmes non encore reconfigurés qui ont BIOL 1133 et BIOL 1233 peuvent continuer à utiliser ces cours?

Nous vous félicitons pour le travail accompli.
 Bonne journée,

Sid-Ahmed Selouani

Sid-Ahmed Selouani, Ph. D.
 Doyen des études
 Université de Moncton, campus de Shippagan
 218, boulevard J.-D.-Gauthier
 Shippagan NB CANADA E8S 1P6
 Tél. 506 336-3414
 Télécopieur : (506) 336-3478
<http://www.umoncton.ca/umcs>

De : Stephan G. Reeb
 Envoyé : 5 octobre 2012 11:57
 À : Sid-Ahmed Selouani
 Cc : Louise Girard
 Objet : approbation des bacc articulés reconfigurés

Bonjour Monsieur Selouani,

Ici à Moncton nous nous apprêtons à soumettre notre proposition de reconfiguration pour les programmes articulés (bacc appliqué en sciences de lab médical, bacc appliqué en techniques radiologiques, bacc appliqué en thérapie respiratoire). Veuillez trouver ci-joint les documents pertinents. Pourrais-je, le cas échéant, obtenir une approbation officielle de votre unité au Campus de Shippagan vis-à-vis de cette proposition de programmes reconfigurés? Bien entendu, nous demeurons aussi à votre écoute pour toute suggestion de modifications.

Merci et bonne journée

Stephan Reeb
 Responsable des programmes spéciaux

Correspondance avec Edmundston:

De: Pierrette Fortin
 Envoyé: 27 novembre 2012 08:26
 À: Stephan G. Reeb
 Cc: Louise Girard
 Objet: Re: bacc articulés reconfigurés

Bonjour Stephan,

Je suis désolée pour le retard. Nous approuvons les changements.

Tout en vous souhaitant une bonne semaine!

Pierrette

Pierrette Fortin, Ph.D.
 Doyenne adjointe des Études et Directrice par intérim de la BRL
 Université de Moncton – campus d'Edmundston
 165, boul. Hébert, Edmundston, (NB), E3V 2G6
 (506) 737-5233

De : "Stephan G. Reeb" <stephan.reeb@umoncton.ca>
 Date : lundi 26 novembre 2012 10:22
 À : Pfortin <Pierrette.Fortin@UMoncton.ca>
 Cc : Louise Girard <louise.girard@umoncton.ca>
 Objet : bacc articulés reconfigurés

Bonjour Madame Fortin,

Le 5 octobre je vous ai envoyé le message ci-dessous. Sept semaines plus tard, je n'ai pas encore reçu de réponse de votre part. Or, nous avons absolument besoin de l'approbation de toutes les unités avant de pouvoir soumettre le projet de reconfiguration. Je joins à nouveau les documents pertinents.

Pourrais-je vous demander de me confirmer réception du présent message?

Merci.

Bonjour Madame Fortin,

Ici à Moncton nous nous apprêtons à soumettre notre proposition de reconfiguration pour les programmes articulés (bacc appliqué en sciences de lab médical, bacc appliqué en techniques radiologiques, bacc appliqué en thérapie respiratoire). Veuillez trouver ci-joint les documents pertinents. Pourrais-je, le cas échéant, obtenir une approbation officielle de votre unité au Campus d'Edmundston vis-à-vis de cette proposition de programmes reconfigurés? Bien entendu, nous demeurons aussi à votre écoute pour toute suggestion de modifications.

Merci et bonne journée

Stéphan Reeb
 Responsable des programmes spéciaux
 Faculté des sciences



**Collège communautaire
du Nouveau-Brunswick**

Bathurst Campbellton Dieppe Edmundston Péninsule acadienne

Bathurst, le 5 décembre 2012

Monsieur Stephan Reeb
Responsable des programmes spéciaux
Faculté des sciences
Université de Moncton, campus de Moncton
Pavillon Léopold-Taillon
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton, NB E1A 3E9

Objet : Appui du projet de reconfiguration

Monsieur,

L'université de Moncton procède à la reconfiguration du programme de Baccalauréat appliqué en thérapie respiratoire, programme articulé avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB). Pour faire suite à ce processus de reconfiguration, des modifications sont demandées à la structure du programme.

Le CCNB appuie les modifications au programme de Thérapie respiratoire demandées dans les documents suivants datés du 27 novembre 2012 :

1. CPR-1 *L'Énoncé de programme Document-cadre pour la modification d'un programme existant; et*
2. CPR-2 *Proposition de modification d'un programme.*

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Jean-Jacques Doucet
Vice-président
Formation et réussite étudiante

c.c. Mme Julie Cyr, chef de département du secteur Santé au CCNB
M. Claude Allard, directeur du CCNB – Campus de Dieppe
Mme Nicole C. Boudreau, conseillère sectorielle du secteur Santé au CCNB

CPR-1-ÉNONCÉ DE PROGRAMME (PROGRAMMES SPÉCIALISÉS, COMBINÉS, ARTICULÉS, DE SPÉCIALISATION, DE MAJEURE ET BIDISCIPLINAIRE)

**L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME
DOCUMENT-CADRE POUR LA MODIFICATION D'UN PROGRAMME EXISTANT**

1. Identification du programme

- | | | |
|-----|--|--|
| 1.1 | Faculté : | Sciences |
| 1.2 | Unité(s) responsable(s) du programme : | Secteur des programmes spéciaux |
| 1.3 | Titre du programme : | Baccalauréat appliqué en thérapie respiratoire |
| 1.4 | Diplôme accordé : | B. Appl. Thér. R. |
| 1.5 | Date d'entrée en vigueur : | Juillet 2014 |

2. Description générale du programme

Cette partie de l'Énoncé de programme inclut : une brève description des objectifs du programme, des stratégies pédagogiques mises en œuvre et des résultats attendus pour les étudiantes et étudiants.

- 2.1 Description des objectifs du programme (par ex. : *Ce programme vise à etc.*). Cette partie comprend aussi une explication des débouchés. :

Ce programme vise à former des thérapeutes respiratoires en leur donnant les compétences professionnelles exigées par la Société canadienne des thérapeutes respiratoires (SCTR). Le programme assure une formation académique et professionnelle pouvant répondre aux exigences des hôpitaux et autres centres de santé pour assister les médecins dans le diagnostic et le traitement des troubles respiratoires. Le programme est assujéti à un processus d'obtention d'agrément dirigé par l'Association médicale canadienne. Présentement, l'agrément de ce programme est en vigueur jusqu'en novembre 2014.

- 2.2 Description des stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs (cours magistraux, stages, séminaires, etc.).

Ce programme est offert conjointement par l'Université de Moncton, le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick - Campus de Dieppe, et le Réseau de santé Vitalité, selon une entente tripartite signée par ces institutions. Le programme est géré par l'Université. La première année consiste en des cours de science de base et des cours de français offerts par l'Université. À partir de la deuxième année, un contingent de 6 places s'applique. Les deuxième et troisième années du programme consistent en des cours offerts par le Collège communautaire. Il s'agit de cours théoriques et pratiques dans les domaines techniques visés, et de stages cliniques dans les milieux hospitaliers du Réseau de santé Vitalité ou autre. La quatrième année consiste en des cours de formation générale, connexes, ou au choix à l'Université.

- 2.3 Résultats attendus pour les étudiantes et étudiants. Ces résultats sont généralement définis en fonction des connaissances et des compétences acquises par les diplômées et diplômés (p. ex. : *À la fin du programme, les diplômées et diplômés seront en mesure de etc.*).

À la fin de la troisième année du programme, les étudiantes et étudiants devraient posséder les compétences listées dans le Profil de compétence de la SCTR. Ils reçoivent alors le diplôme collégial et sont en mesure de se présenter à l'examen national d'entrée dans la profession. La réussite de cet examen leur donne la licence qui leur permet de pratiquer partout au pays. La réussite des cours de quatrième année leur permet ensuite d'obtenir le diplôme universitaire, bonifiant leur formation et leur compétitivité sur le marché du travail.

3. La formation fondamentale

Cette partie de l'Énoncé de programme constitue la justification de la formation fondamentale reconfigurée et inclut : les limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études, les liens entre la discipline principale et les disciplines connexes et les cours exigés.

- 3.1 Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre.

La partie "Discipline principale" de la formation fondamentale est représentée par l'ensemble des cours de sigle TRES. Tous ces cours sont offerts lors de la partie collégiale du programme, c'est-à-dire en deuxième et troisième années. Ces cours, qui prennent la forme de cours magistraux, de séances de travaux pratiques, et de stages en milieu de travail, sont rigoureusement structurés dans le but de rencontrer la multitude de compétences énoncées dans le Profil de Compétence rédigé par la Société canadienne des thérapeutes respiratoires.

- 3.2 Apport des disciplines connexes à la formation fondamentale.

Les disciplines connexes sont représentées d'abord par tous les cours de science (BIOL, MATH, STAT, CHIM, PHYS) offerts en première année du programme. Ces cours visent à donner aux étudiantes et étudiants une formation scientifique générale de base qui prépare à la formation spécifique de la thérapie respiratoire. Les disciplines connexes sont aussi représentées par deux cours à option choisis en quatrième année parmi une liste de cours de sciences humaines ou sociales jugés, lors de la création du programme, utiles à un professionnel oeuvrant dans le domaine des sciences de la santé. Ces cours sont de sigle ADMN, ADRH, BIOL, EDUC, KNEP, NUAL, PHIL, PSYC, SINF, et SOCI. Par exemple, le cours ADRH3222 *Comportement organisationnel* pourrait être utile pour une thérapeute ou un thérapeute qui voudrait éventuellement devenir chef de sa section à l'hôpital; le cours PHIL2235 *Éthique* traite souvent de dilemmes éthiques propres au domaine de la santé humaine.

- 3.3 Liste des cours exigés : sigle, titre, objectifs et description des cours; statut des cours (obligatoire ou à option). (Faire accompagner du formulaire approprié.)

	Cr.
Formation fondamentale	94 cr
Disciplines principales – Cours obligatoires	64 cr
TRES2003 Anat. physiol. cardio-respi.	3
TRES2053 Épreuves diagnostiques I	3
TRES2162 Recherche et profession	2
TRES2173 Soins respiratoires I	3
TRES2183 Pharmacologie en thérap. resp.	3
TRES2192 Éval. clinique-soins resp.	2
TRES2201 Stage en thérapie resp. I	1
TRES2213 Gaz sanguins	3
TRES2223 Physiopath. respiratoire I	3
TRES2232 Épreuves diagnostiques II	2
TRES2243 Ventilation mécanique I	3
TRES2253 Soins respiratoires II	3
TRES2262 Stage en TR – épreuves diag.	2
TRES2271 Stage en thérapie resp. II	1
TRES2282 Stage en TR – soins critiq. I	2
TRES2291 Stage en TR – soins à domicile	1
TRES3123 Physiopath. respiratoire II	3
TRES3133 Soins respiratoires III	3
TRES3143 Ventilation mécanique II	3

TRES3153	Anesthésie	3
TRES3163	Soins resp. néo. et péd.	3
TRES3173	Soins avancés en RCR	3
TRES3181	Stage en thérapie resp. III	1
TRES3192	Stage en TR – soins critiq. II	2
TRES3202	Stage en TR – néonatal et péd.	2
TRES3212	Stage en TR – anesthésie	2
TRES3222	Stage en TR – soins critiq. III	2
Disciplines connexes – Cours obligatoires		21 cr
BIOL1143	Anat. physiol. humaines I	3
BIOL1243	Anat. physiol. humaines II	3
CHIM1113	Chimie générale IA	3 min
ou CHIM1114	Introduction à la chimie IA	
CHIM1123	Chimie générale IIA	3
MATH1073	Calcul différentiel	3
MATH1173	Calcul intégral	3
PHYS1373	Électricité et magnétisme	3
Disciplines connexes – Cours à option		9 cr
STAT2653	Statistique descriptive	3 cr
ou STAT2673	Stat appliquée sc. de la vie	
Choisir 6 crédits parmi la liste de cours suivante:		
ADMN1220	Introduction au management	3
ADMN2250	Gérer aujourd'hui	3
ADRH3222	Comportement organisationnel	3
ADRH3223	Gest. des ressources humaines	3
BIOL2133	Physiologie humaine I	3
BIOL2233	Physiologie humaine II	3
EDUC2121	Animation et communication	3
KNEP1102	Vie active et santé	3
KNEP2102	Physiologie de l'exercice	3
NUAL1602	Introduction à la nutrition	3
PHIL2235	Éthique	3
PHIL3475	Éthique de l'information	3
PHIL3492	Éthique et informatique	3
PSYC1000	Introduction à la psychologie	3
PSYC1600	Développement humain I	3
PSYC1700	Intro à la psycho appliquée	3
PSYC2670	Psychologie gérontologique	3
PSYC2810	Relations humaines	3
SINF3123	Mort et deuil	3
SOCI1000	Introduction à la société	3
SOCI1100	Thèmes sociologiques	3
SOCI2370	Sociologie de la santé	3

4. La formation générale

Cette partie de l'Énoncé de programme constitue la justification des moyens utilisés pour répondre aux exigences de la formation générale. Les cours, activités ou contenus de cours qui permettent la réalisation de chaque objectif sont décrits. Les cas où les cours de la formation fondamentale répondent aux exigences de la formation générale sont clairement indiqués et expliqués.

4.1 Initiation au travail intellectuel universitaire :

Cette formation est assurée par un cours récemment créé par la Faculté des sciences, *FSCI1003 Init. Aux études en sciences*, qui permettra aux étudiantes et étudiants de se familiariser avec les bonnes habitudes de travail (étude, préparation des examens, prise de note, gestion du stress, etc.), l'emploi des ressources de la bibliothèque et enfin une partie plus spécifique aux disciplines scientifiques (rédaction de travaux, résolution de problèmes, carrières, etc.). Ce cours sera obligatoire en 1^{ère} année.

4.2 Ouverture à l'autre et/ou internationalisation

L'étudiante ou l'étudiant devra choisir 3 crédits de cours dans la banque de cours des objectifs de formation générale sous la rubrique OFG2.

4.3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne

L'étudiante ou l'étudiant qui suit l'un des cours à option suivants de disciplines connexes (e.g. *PHIL2235 Éthique*, *PHIL3475 Éthique de l'information*, *PHIL3492 Éthique et informatique*, *SOCI1000 Introduction à la société*, *SOCI2370 Sociologie de la santé*) satisfait à cet objectif. Sinon, elle ou il devra choisir 3 crédits de cours dans la banque de cours des objectifs de formation générale sous la rubrique OFG3.

4.4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou à l'interdisciplinarité

De par sa nature, le programme atteint cet objectif. En effet, le programme regroupe une diversité de cours obligatoires de sciences dans ses disciplines connexes (24 crédits de cours répartis parmi les disciplines BIOL, MATH, CHIM, PHYS, STAT) dont les applications se retrouvent dans plusieurs de ces cours à la fois. Par exemple, la biologie, chimie et physique font appel à beaucoup de notions mathématiques. La biologie et la chimie font appel à des notions de physique. Une bonne partie de la biologie fait appel à des notions de chimie. Il s'agit ici de cours obligatoires des disciplines connexes. De plus le programme compte, dans ses disciplines connexes, 6 crédits à option devant être choisis parmi une gamme de cours relevant des humanités et des sciences sociales ce qui accroît davantage la multidisciplinarité. Pour des fins administratives, nous avons identifié le cours *CHIMI123 Chimie générale IIA* comme celui répondant l'OFG4 dans le cadre de la Feuille de route.

4.5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences

L'étudiante ou l'étudiant inscrit à ce programme atteint cet objectif par l'ensemble des contenus des cours de sciences et de mathématiques qui sont obligatoires dans les disciplines connexes. Pour des fins administratives, nous avons identifié le cours *MATH1173 Calcul intégral* comme celui répondant l'OFG5 dans le cadre de la Feuille de route.

4.6 Sensibilité aux arts et lettres

L'étudiante ou l'étudiant devra choisir 3 crédits de cours dans la banque de cours des objectifs de formation générale sous la rubrique OFG6.

4.7 Capacité de penser logiquement et de manière critique

Le programme entier est basé sur des méthodes d'apprentissage ainsi que des activités pédagogiques amenant l'étudiant à penser logiquement et de manière critique. Cette approche est progressive; elle débute par la résolution de problèmes simples en 1^{ère} année et progresse dans des cours plus avancés. Les étudiantes et les étudiants sont amenés à développer leur jugement et leur capacité d'analyse d'un problème ou de résultats expérimentaux. Pour des fins administratives, nous avons identifié le cours *BIOL1243 Anat. physiol. humaines II* comme celui répondant à l'OFG7 dans le cadre de la Feuille de route.

4.8 Capacité de s'exprimer en français

Cette formation sera fournie par les deux cours de français (*FRAN1500 Communication*

orale et *FRAN1600 Communication écrite*) visant respectivement les aspects linguistiques écrits et oraux particulièrement requis dans les cours universitaires scientifiques et le marché du travail. Ces deux cours sont obligatoires dans la première année du programme.

4.9 Capacité de s'exprimer en anglais

Cet objectif sera atteint par le cours obligatoire *ANGL 1022 Language, writing and reading*. Si le niveau est dépassé au test de classement, l'OFG9 sera considéré atteint et l'étudiante ou l'étudiant devra choisir 3 crédits de cours au choix à sa discrétion.

**Tableau II Détails de la formation générale dans le
B. appl. en thérapie respiratoire**

Objectifs de formation générale et/ou cours au choix	Cours permettant d'atteindre l'OFG	Cours au choix*
OFG 1 – Initiation au travail intellectuel universitaire: atteint par un cours obligatoire de la Formation générale.	FSCI1003 <i>Init. aux études en sciences</i>	
OFG 2 – Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation: atteint par un cours de la formation générale.	BCOFG ¹	
OFG 3- Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne: atteint par un cours de la formation générale.	PHIL2235 Éthique, ou PHIL3475 Éthique de l'information ou PHIL3492 Éthique et informatique, ou SOC11000 Introduction à la société, ou SOC12370 Sociologie de la santé ou BCOFG ¹	* si l'un des 5 cours ci- contre a été suivi
OFG 4 – Initiation à la multidisciplinarité et/ou à l'interdisciplinarité: atteint par l'ensemble des contenus des cours de disciplines connexes du programme.	CHIM1123 <i>Chimie générale IIA</i>	*
OFG 5 – Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences: atteint par l'ensemble des contenus des cours de sciences et de mathématiques.	MATH1173 <i>Calcul intégral</i>	*
OFG 6 – Sensibilité aux arts et lettres : atteint par un cours de formation générale.	BCOFG ¹	
OFG 7 – Capacité de penser logiquement et de manière critique : atteint par l'ensemble des contenus des cours de la formation fondamentale et des disciplines connexes.	BIOL1243 <i>Anat. physiol. humaines II</i>	*
OFG 8 – Capacité de s'exprimer en français: atteint par les cours obligatoires de la formation générale.	FRAN1500 <i>Communication orale</i> FRAN1600 <i>Communication écrite</i>	
OFG 9 –Capacité de s'exprimer en anglais: atteint par le cours obligatoire de formation générale ANGL1022	ANGL1022 (ou un cours au choix si ce niveau d'ANGL est dépassé au test de classement)	
¹ Renvoi à la Banque de cours des objectifs de formation générale de cette rubrique * Le programme de B. appl. en thérapie respiratoire tel que décrit dans cet énoncé, et en tenant compte de la dérogation demandée ci-dessous, permet à l'étudiante ou l'étudiant de suivre entre 6 et 9 crédits de cours au choix, étant donné que plusieurs OFG sont atteints par des cours de formation fondamentale ou connexe.		

5. Dérogation

Toute demande de dérogation aux normes quantitatives et/ou qualitatives doit être circonstanciée et justifiée dans cette partie.

La discipline principale qui totalise 64 crédits au lieu de 60. Tous les cours de la discipline principale relèvent du Collège communautaire et doivent rencontrer les exigences exhaustives du "Profil de compétence" dressé par la Société canadienne des thérapeutes respiratoires (SCTR). Une copie du Profil de compétences est ci-jointe.

Déjà les deuxième et troisième années du programme comprennent trois sessions plutôt que les deux sessions traditionnelles pour accommoder l'ensemble de la formation nécessaire.

Il n'y a pas de marge de manœuvre à la baisse au niveau des 30 crédits des disciplines connexes, car il s'agit ici du minimum de cours de science de première année (24 crédits) qui sont essentiels pour la préparation scientifique à l'ensemble de ce programme de santé, et de 6 crédits de cours à option choisis en quatrième année à partir d'une liste de disciplines relevant des sciences sociales et sciences humaines utiles dans le monde de la santé (éthique, psychologie, sociologie, etc.).

Il y a cependant marge de manœuvre à la baisse au niveau de la formation générale. Afin de présenter un programme totalisant 121 crédits tout en maintenant le minimum de cours de la discipline principale rencontrant les exigences du Profil de compétences de la Société canadienne des thérapeutes respiratoires, **nous demandons une dérogation que la formation générale soit de 27 crédits plutôt que 30.**

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté des sciences

le 3 avril 2013

Département : Secteur des programmes spéciaux

Nom du programme : Baccalauréat appliqué en thérapie respiratoire

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel	Proposition de modification
<p>Responsable Faculté des sciences Diplôme B. Appl. Thér. R. Durée 4 ans Lieux Moncton 4 ans Edmundston première année * Shippagan première année * * Les années subséquentes se font Moncton.</p> <p>Contingentement : 6 à partir de la 2^e année.</p> <p>L'Université de Moncton offre le programme de Baccalauréat appliqué en thérapie respiratoire conjointement avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick - Campus de Dieppe et le Réseau de santé Vitalité.</p> <p>D'une durée de quatre ans, le programme offre une formation académique dans les sciences de base, telles les mathématiques, la biologie humaine, la physique et la chimie et aussi comporte des cours dans diverses sciences humaines et sociales. La forte composante en enseignement technique et stages est offerte au Centre hospitalier universitaire Dr Georges L. Dumont dans son département de thérapie respiratoire. Cependant, certains stages doivent être effectués dans d'autres milieux cliniques ou hôpitaux, francophones et anglophones.</p> <p>Les cours obligatoires de la première année s'offrent aux trois campus de l'Université de Moncton. À partir de la deuxième année, les cours s'offrent à Moncton, au Campus de Moncton et au Centre hospitalier universitaire Dr Georges L. Dumont. Il y a lieu de noter que les deuxième et troisième années du programme comportent trois sessions, dont la troisième se termine à la fin juin.</p>	<p>Responsable Faculté des sciences Diplôme B. Appl. Thér R. Durée 4 ans Lieux Moncton 1re et 4e année Edmundston 1re année Shippagan 1re année CCNB-Dieppe 2e et 3e année</p> <p>Contingentement : 6 à partir de la 2^e année. La priorité pour l'admission en deuxième année est donnée aux citoyens canadiens ou immigrants reçus qui résident de façon permanente dans les provinces maritimes.</p> <p>L'Université de Moncton offre le programme de Baccalauréat appliqué en thérapie respiratoire conjointement avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick - Campus de Dieppe et le Réseau de santé Vitalité.</p> <p>D'une durée de quatre ans, le programme offre une formation académique dans les sciences de base, telles les mathématiques, la biologie humaine, la physique et la chimie et comporte aussi des cours dans diverses sciences humaines et sociales. Les stages cliniques sont effectués dans les Réseaux de santé Vitalité et Horizon.</p> <p>Les cours obligatoires de la première année s'offrent aux trois campus de l'Université de Moncton. À partir de la deuxième année, les cours s'offrent à Moncton. Il y a lieu de noter que les deuxième et troisième années du programme comportent trois sessions, dont la troisième se termine à la fin juin.</p>

<p>OBJECTIFS Ce programme vise une formation académique et professionnelle de calibre supérieur et veut répondre aux attentes de la Société canadienne des thérapeutes respiratoires (SCTR) pour les futures et futurs thérapeutes respiratoires.</p> <p>APTITUDES REQUISES La thérapeute respiratoire doit faire preuve de grandes qualités de communication avec les autres, notamment avec les patientes, les patients et l'entourage médical, de qualités intellectuelles d'apprentissage et d'application pratique, d'intérêt scientifique, de travail soigneux, d'un sens des responsabilités et d'une disposition à se maintenir à jour dans un domaine en constante évolution.</p> <p>De plus, le thérapeute respiratoire doit démontrer une bonne capacité physique à se déplacer et à se mouvoir rapidement dans des situations d'urgence.</p> <p>CONDITIONS D'ADMISSION <u>La condition « D » est exigée.</u></p> <p>L'étudiante ou l'étudiant qui réussit sa première année n'est pas automatiquement accepté dans la deuxième année du programme de thérapie respiratoire. L'admission à la deuxième année du programme sera basée sur le dossier académique, l'entrevue et, au besoin, d'autres mesures d'évaluation pour remplir le contingentement annuel de six sièges. Une nouvelle demande d'admission doit être déposée au Registrariat. La date limite pour faire cette demande d'admission à la deuxième année du programme est le 15 avril.</p> <p>CRITÈRE DE PROMOTION Pour continuer dans le programme, il faudra maintenir une moyenne cumulative d'au moins 2,50 sur une échelle de 4,30.</p> <p>AUTRES RENSEIGNEMENTS</p> <p>Stages</p> <p>Les stages prévus peuvent entraîner des dépenses supplémentaires que doit assumer l'étudiante ou l'étudiant.</p> <p>Avant de pouvoir s'inscrire aux stages, les étudiantes ou les étudiants doivent fournir la preuve qu'elles ou ils :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ont reçu les vaccins exigés par les centres hospitaliers de la province du Nouveau-Brunswick; 	<p>OBJECTIFS Ce programme vise une formation académique et professionnelle de calibre supérieur et veut répondre aux attentes de la Société canadienne des thérapeutes respiratoires (SCTR) pour les futures et futurs thérapeutes respiratoires.</p> <p>APTITUDES REQUISES Les thérapeutes respiratoires doivent faire preuve de grandes qualités de communication avec les autres, notamment avec les patientes, les patients et l'entourage médical, de qualités intellectuelles d'apprentissage et d'application pratique, d'intérêt scientifique, de travail soigneux, d'un sens des responsabilités et d'une disposition à se maintenir à jour dans un domaine en constante évolution.</p> <p>De plus, les thérapeutes respiratoires doivent démontrer une bonne capacité physique à se déplacer et à se mouvoir rapidement dans des situations d'urgence.</p> <p>CONDITIONS D'ADMISSION <u>La condition « D » est exigée.</u></p> <p>L'étudiante ou l'étudiant qui réussit sa première année n'est pas automatiquement accepté dans la deuxième année du programme de thérapie respiratoire. L'admission à la deuxième année du programme sera basée sur le dossier académique et une entrevue pour remplir le contingentement annuel de six sièges. À noter qu'une priorité est alors donnée aux citoyens canadiens et immigrants reçus qui résident de façon permanente dans les provinces maritimes. Une nouvelle demande d'admission doit être déposée au Registrariat. La date limite pour faire cette demande d'admission à la deuxième année du programme est le 30 mars.</p> <p>CRITÈRE DE PROMOTION Pour continuer dans le programme, il faudra maintenir une moyenne cumulative d'au moins 2,50 sur une échelle de 4,30. L'étudiante ou l'étudiant pourrait être exclu du programme si elle ou il ne réussit pas à compléter tous les cours obligatoires et les stages selon la séquence du programme.</p> <p>AUTRES RENSEIGNEMENTS</p> <p>Stages</p> <p>Les stages prévus peuvent entraîner des dépenses supplémentaires que doit assumer l'étudiante ou l'étudiant. Avant de pouvoir s'inscrire aux stages, les étudiantes ou les étudiants doivent fournir la preuve qu'elles ou ils :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ont reçu les vaccins exigés par les centres hospitaliers de la province du Nouveau-Brunswick; - ont soumis une attestation de leur certification en réanimation de base en cardiorespiratoire;
--	--

Formulaire CPR-2 (Proposition de modification d'un programme)

- ont soumis une attestation de leur certification en réanimation de base en cardiorespiratoire;
- ont soumis une attestation de membre à titre d'étudiante et d'étudiant de l'Association des thérapeutes respiratoires du Nouveau-Brunswick (ATRNB).
- ont fait l'objet d'une vérification de leur casier judiciaire par le biais du système informatisé des renseignements de la police canadienne (CIPC).

Dans le cas d'un renvoi, la Faculté des sciences prend l'une des décisions suivantes :

- l'attribution de la note « I » avec obligation de reprendre le stage dans un autre centre de stage, dans le cas où le renvoi n'a pas été causé par des fautes de la ou du stagiaire;
- l'attribution de la note « NS » avec obligation de reprendre le stage au lieu déterminé par la Faculté des sciences;
- le retrait du programme.

Pendant la durée de ses stages, la ou le stagiaire doit respecter les horaires et règlements de l'employeur ou de l'employeur (centre de stage).

EXAMEN NATIONAL

À la fin de la troisième année de formation, l'étudiante ou l'étudiant ayant complété avec succès l'ensemble de tous les cours des trois premières années du programme peut se présenter à l'examen national d'entrée dans la profession de thérapeute respiratoire.

TABLEAU DE COURS

1^{re} ANNÉE

OBLIGATOIRES *35 CR. MIN.*

BIOL1133	Anat. physiol. humaine I
BIOL1181	T.P. anat. physiol. humaine I
BIOL1233	Anat. physiol. humaine II
BIOL1281	T.P. anat. physiol. humaine II
CHIM1013 ⁽¹⁾	Chimie générale I
ou	
CHIM1014	Introduction à la chimie
CHIM1023	Chimie générale II
CHIM1071	Labo de chimie générale I
CHIM1081	Labo de chimie générale II
FRAN1500	Communication orale
FRAN1600 ⁽²⁾	Communication écrite
MATH1063	Analyse math. appliquée I
MATH1163	Analyse math. appliquée II
PHYS1303	Électricité et magnétisme
PHYS1391	T.P. d'électric. et magnétisme
STAT2643	Stat appliquée sc. de la vie
ou	
STAT2653	Statistique descriptive

Total *35 CR. MIN.*

- ont soumis une attestation de membre à titre d'étudiante et d'étudiant de l'Association des thérapeutes respiratoires du Nouveau-Brunswick (ATRNB).
- ont fait l'objet d'une vérification de leur casier judiciaire par le biais du système informatisé des renseignements de la police canadienne (CIPC).

Pendant la durée de ses stages, la ou le stagiaire est soumis aux horaires et règlements du centre de stage et peut-être remercié de ses services par celui-ci.

Dans le cas d'un renvoi, la Faculté des sciences prend l'une des décisions suivantes :

- l'attribution de la note « I » avec obligation de reprendre le stage dans un autre centre de stage, dans le cas où le renvoi n'a pas été causé par des fautes de la ou du stagiaire;
- l'attribution de la note « NS » avec obligation de reprendre le stage au lieu déterminé par la Faculté des sciences;
- le retrait du programme.

EXAMEN NATIONAL

À la fin de la troisième année de formation, l'étudiante ou l'étudiant ayant complété avec succès l'ensemble de tous les cours des trois premières années du programme peut se présenter à l'examen national d'entrée dans la profession de thérapeute respiratoire. **Des frais supplémentaires sont exigés pour s'inscrire à l'examen.**

TABLEAU DE COURS

1^{re} ANNÉE

FORMATION FONDAMENTALE :
Disciplines connexes : cours obligatoires

BIOL1143	Anat. physiol. humaines I	3
BIOL1243	Anat. physiol. humaines II	3
CHIM1113 ⁽¹⁾	Chimie générale IA	3
ou		
CHIM1114	Introduction à la chimie IA	4
CHIM1123	Chimie générale IIA	3
MATH1073	Calcul différentiel	3
MATH1173	Calcul intégral	3
PHYS1373	Électricité et magnétisme	3
		21 CR MIN

Disciplines connexes : cours à option

Choisir l'un des deux cours suivants :

STAT2653	Statistique descriptive	3
ou		
STAT2673	Stat appliquée sc. de la vie	3
		3 CR

FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX :

Formulaire CPR-2 (Proposition de modification d'1629 programme)

<p>(1) L'étudiante ou l'étudiant n'ayant pas le préalable à ce cours doit suivre CHIM1014 au lieu de CHIM1013. (2) Voir l'avis pour les exigences en français.</p>	<table border="0"> <tr> <td>FRAN1500⁽²⁾ Communication orale</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>FRAN1600⁽²⁾ Communication écrite</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>FSCI1003 Init. aux études en sciences</td> <td><u>3</u></td> </tr> <tr> <td></td> <td>9 CR</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right;">TOTAL</td> </tr> <tr> <td></td> <td>33 CR</td> </tr> </table> <p>(1) L'étudiante ou l'étudiant n'ayant pas le préalable à ce cours doit suivre CHIM1114 au lieu de CHIM1113. (2) Voir l'avis pour les exigences de français.</p>	FRAN1500 ⁽²⁾ Communication orale	3	FRAN1600 ⁽²⁾ Communication écrite	3	FSCI1003 Init. aux études en sciences	<u>3</u>		9 CR	TOTAL			33 CR																										
FRAN1500 ⁽²⁾ Communication orale	3																																						
FRAN1600 ⁽²⁾ Communication écrite	3																																						
FSCI1003 Init. aux études en sciences	<u>3</u>																																						
	9 CR																																						
TOTAL																																							
	33 CR																																						
<p>2^e ANNÉE</p>																																							
<p>OBLIGATOIRES 37 CR.</p> <p>TRES2003 Anat. physiol. cardio-respi. TRES2053 Épreuves diagnostiques I TRES2162 Recherche et profession TRES2173 Soins respiratoires I TRES2183 Pharmacologie en thérap. resp. TRES2192 Éval. clinique-soins resp. TRES2201 Stage en thérapie resp. I TRES2213 Gaz sanguins TRES2223 Physiopath. respiratoire I TRES2232 Épreuves diagnostiques II TRES2243 Ventilation mécanique I TRES2253 Soins respiratoires II TRES2262 Stage en TR – épreuves diag. TRES2271 Stage en thérapie resp. II TRES2282 Stage en TR – soins critiq. I TRES2291 Stage en TR – soins à domicile</p> <p style="text-align: right;"><i>Total</i> 37 CR.</p>	<p>2^e ANNÉE⁽³⁾</p> <p>FORMATION FONDAMENTALE : <u>Discipline principale : cours obligatoires</u></p> <table border="0"> <tr> <td>TRES2003 Anat. physiol. cardio-respi.</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>TRES2053 Épreuves diagnostiques I</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>TRES2162 Recherche et profession</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>TRES2173 Soins respiratoires I</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>TRES2183 Pharmacologie en thérap. resp.</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>TRES2192 Éval. clinique-soins resp.</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>TRES2201 Stage en thérapie resp. I</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>TRES2213 Gaz sanguins</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>TRES2223 Physiopath. respiratoire I</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>TRES2232 Épreuves diagnostiques II</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>TRES2243 Ventilation mécanique I</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>TRES2253 Soins respiratoires II</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>TRES2262 Stage en TR – épreuves diag.</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>TRES2271 Stage en thérapie resp. II</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>TRES2282 Stage en TR – soins critiq. I</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>TRES2291 Stage en TR – soins à domicile</td> <td><u>1</u></td> </tr> <tr> <td></td> <td>37 CR</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right;">TOTAL</td> </tr> <tr> <td></td> <td>37 CR</td> </tr> </table> <p>(3) À noter que cette année universitaire comporte trois sessions et s'étale du mois de septembre jusqu'à la fin du mois de juin suivant.</p>	TRES2003 Anat. physiol. cardio-respi.	3	TRES2053 Épreuves diagnostiques I	3	TRES2162 Recherche et profession	2	TRES2173 Soins respiratoires I	3	TRES2183 Pharmacologie en thérap. resp.	3	TRES2192 Éval. clinique-soins resp.	2	TRES2201 Stage en thérapie resp. I	1	TRES2213 Gaz sanguins	3	TRES2223 Physiopath. respiratoire I	3	TRES2232 Épreuves diagnostiques II	2	TRES2243 Ventilation mécanique I	3	TRES2253 Soins respiratoires II	3	TRES2262 Stage en TR – épreuves diag.	2	TRES2271 Stage en thérapie resp. II	1	TRES2282 Stage en TR – soins critiq. I	2	TRES2291 Stage en TR – soins à domicile	<u>1</u>		37 CR	TOTAL			37 CR
TRES2003 Anat. physiol. cardio-respi.	3																																						
TRES2053 Épreuves diagnostiques I	3																																						
TRES2162 Recherche et profession	2																																						
TRES2173 Soins respiratoires I	3																																						
TRES2183 Pharmacologie en thérap. resp.	3																																						
TRES2192 Éval. clinique-soins resp.	2																																						
TRES2201 Stage en thérapie resp. I	1																																						
TRES2213 Gaz sanguins	3																																						
TRES2223 Physiopath. respiratoire I	3																																						
TRES2232 Épreuves diagnostiques II	2																																						
TRES2243 Ventilation mécanique I	3																																						
TRES2253 Soins respiratoires II	3																																						
TRES2262 Stage en TR – épreuves diag.	2																																						
TRES2271 Stage en thérapie resp. II	1																																						
TRES2282 Stage en TR – soins critiq. I	2																																						
TRES2291 Stage en TR – soins à domicile	<u>1</u>																																						
	37 CR																																						
TOTAL																																							
	37 CR																																						
<p>3^e et 4^e ANNÉES</p>																																							
<p>OBLIGATOIRES 30 CR.</p> <p>ANGL1022⁽¹⁾ Language, writing and reading TRES3123 Physiopath. respiratoire II TRES3133 Soins respiratoires III TRES3143 Ventilation mécanique II TRES3153 Anesthésie TRES3163 Soins resp. néo. et péd. TRES3173 Soins avancés en RCR TRES3181 Stage en thérapie resp. III TRES3192 Stage en TR – soins critiq. II TRES3202 Stage en TR – néonatal et péd. TRES3212 Stage en TR - anesthésie TRES3222 Stage en TR – soins critiq. III</p> <p>OPTION 15 CR.</p>	<p>3^e ANNÉE⁽⁴⁾</p> <p>FORMATION FONDAMENTALE : <u>Discipline principale : cours obligatoires</u></p> <table border="0"> <tr> <td>TRES3123 Physiopath. respiratoire II</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>TRES3133 Soins respiratoires III</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>TRES3143 Ventilation mécanique II</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>TRES3153 Anesthésie</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>TRES3163 Soins resp. néo. et péd.</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>TRES3173 Soins avancés en RCR</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>TRES3181 Stage en thérapie resp. III</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>TRES3192 Stage en TR – soins critiq. II</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>TRES3202 Stage en TR – néonatal et péd.</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>TRES3212 Stage en TR – anesthésie</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>TRES3222 Stage en TR – soins critiq. III</td> <td><u>2</u></td> </tr> <tr> <td></td> <td>27 CR</td> </tr> </table>	TRES3123 Physiopath. respiratoire II	3	TRES3133 Soins respiratoires III	3	TRES3143 Ventilation mécanique II	3	TRES3153 Anesthésie	3	TRES3163 Soins resp. néo. et péd.	3	TRES3173 Soins avancés en RCR	3	TRES3181 Stage en thérapie resp. III	1	TRES3192 Stage en TR – soins critiq. II	2	TRES3202 Stage en TR – néonatal et péd.	2	TRES3212 Stage en TR – anesthésie	2	TRES3222 Stage en TR – soins critiq. III	<u>2</u>		27 CR														
TRES3123 Physiopath. respiratoire II	3																																						
TRES3133 Soins respiratoires III	3																																						
TRES3143 Ventilation mécanique II	3																																						
TRES3153 Anesthésie	3																																						
TRES3163 Soins resp. néo. et péd.	3																																						
TRES3173 Soins avancés en RCR	3																																						
TRES3181 Stage en thérapie resp. III	1																																						
TRES3192 Stage en TR – soins critiq. II	2																																						
TRES3202 Stage en TR – néonatal et péd.	2																																						
TRES3212 Stage en TR – anesthésie	2																																						
TRES3222 Stage en TR – soins critiq. III	<u>2</u>																																						
	27 CR																																						

Formulaire CPR-2 (Proposition de modification d'un programme)

Choisir 15 crédits, dont un maximum de 6 crédits par discipline.	TOTAL 27 CR																																																																		
<p>ADMN1220 Introduction au management ADMN2250 Gérer aujourd'hui ADRH3222 Comportement organisationnel ADRH3223 Gest. Des ressources huamines BIOL2133 Physiologie humaine I BIOL2233 Physiologie humaine II EDAN2160 Stratégies d'enseignement EDUC2121 Animation et communication GERO2020 Vieillesse des individus GERO3140 La politique vieillesse GERO3300 Le counseling gériatrique GERO3400 Les enjeux bioéthiques GERO4200 Physiologie et pathologie KNEP2023 Physiologie de l'exercice KNEP2033 Vie active et santé KNEP3033 Vieillesse et EPS NUAL1602 Introduction à la nutrition PHIL2235 Éthique PHIL3475 Éthique de l'information PHIL3492 Éthique et informatique PSYC1000 Introduction à la psychologie PSYC1600 Développement humain I PSYC1700 Intro à la psycho appliquée PSYC2670 Psychologie gérontologique PSYC2800 Relations humaines SINF3123 Mort et deuil SOC1000 Introduction à la société SOC1100 Thèmes sociologiques SOC12370 Sociologie de la santé</p> <p><i>CHOIX</i> 9 CR.</p> <p style="text-align: right;"><i>Total</i> 54 CR. <i>GLOBAL</i> 126 CR.</p>	<p>(4) À noter que cette année universitaire comporte trois sessions et s'étale du mois de septembre jusqu'à la fin du mois de juin suivant.</p> <p>4^e ANNÉE</p> <p>FORMATION FONDAMENTALE : <u>Disciplines connexes : cours à option</u></p> <p>Choisir 2 cours parmi les cours suivants :</p> <table border="0"> <tr><td>ADMN1220</td><td>Introduction au management</td><td>3</td></tr> <tr><td>ADMN2250</td><td>Gérer aujourd'hui</td><td>3</td></tr> <tr><td>ADRH3222</td><td>Comportement organisationnel</td><td>3</td></tr> <tr><td>ADRH3223</td><td>Gest. des ressources humaines</td><td>3</td></tr> <tr><td>BIOL2133</td><td>Physiologie humaine I</td><td>3</td></tr> <tr><td>BIOL2233</td><td>Physiologie humaine II</td><td>3</td></tr> <tr><td>EDUC2121</td><td>Animation et communication</td><td>3</td></tr> <tr><td>KNEP1102</td><td>Vie active et santé</td><td>3</td></tr> <tr><td>KNEP2102</td><td>Physiologie de l'exercice</td><td>3</td></tr> <tr><td>NUAL1602</td><td>Introduction à la nutrition</td><td>3</td></tr> <tr><td>PHIL2235</td><td>Éthique</td><td>3</td></tr> <tr><td>PHIL3475</td><td>Éthique de l'information</td><td>3</td></tr> <tr><td>PHIL3492</td><td>Éthique et informatique</td><td>3</td></tr> <tr><td>PSYC1000</td><td>Introduction à la psychologie</td><td>3</td></tr> <tr><td>PSYC1600</td><td>Développement humain I</td><td>3</td></tr> <tr><td>PSYC1700</td><td>Intro à la psycho appliquée</td><td>3</td></tr> <tr><td>PSYC2670</td><td>Psychologie gérontologique</td><td>3</td></tr> <tr><td>PSYC2810</td><td>Relations humaines</td><td>3</td></tr> <tr><td>SINF3123</td><td>Mort et deuil</td><td>3</td></tr> <tr><td>SOC1000</td><td>Introduction à la société</td><td>3</td></tr> <tr><td>SOC1100</td><td>Thèmes sociologiques</td><td>3</td></tr> <tr><td>SOC12370</td><td>Sociologie de la santé</td><td>3</td></tr> </table> <p style="text-align: right;">6 CR</p> <p>FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX:</p> <p>ANGL1022⁽⁴⁾ Language, writing and reading 3 cr</p> <p>Choisir 3 crédits de cours dans la Banque de cours des objectifs de formation générale pour satisfaire à l'OFG 2, <i>Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation.</i> 3 cr</p> <p>Choisir 3 crédits de cours dans la Banque de cours des objectifs de formation générale pour satisfaire à l'OFG 3, <i>Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne</i> si l'un des cours de disciplines connexes suivants n'a pas été choisi: PHIL2235, PHIL3475, PHIL3492, SOC1000 ou SOC12370. Si l'un de ces cours a déjà été réussi, il faut alors choisir 3 crédits de cours au choix 3 cr</p> <p>Choisir 3 crédits de cours dans la Banque de cours</p>	ADMN1220	Introduction au management	3	ADMN2250	Gérer aujourd'hui	3	ADRH3222	Comportement organisationnel	3	ADRH3223	Gest. des ressources humaines	3	BIOL2133	Physiologie humaine I	3	BIOL2233	Physiologie humaine II	3	EDUC2121	Animation et communication	3	KNEP1102	Vie active et santé	3	KNEP2102	Physiologie de l'exercice	3	NUAL1602	Introduction à la nutrition	3	PHIL2235	Éthique	3	PHIL3475	Éthique de l'information	3	PHIL3492	Éthique et informatique	3	PSYC1000	Introduction à la psychologie	3	PSYC1600	Développement humain I	3	PSYC1700	Intro à la psycho appliquée	3	PSYC2670	Psychologie gérontologique	3	PSYC2810	Relations humaines	3	SINF3123	Mort et deuil	3	SOC1000	Introduction à la société	3	SOC1100	Thèmes sociologiques	3	SOC12370	Sociologie de la santé	3
ADMN1220	Introduction au management	3																																																																	
ADMN2250	Gérer aujourd'hui	3																																																																	
ADRH3222	Comportement organisationnel	3																																																																	
ADRH3223	Gest. des ressources humaines	3																																																																	
BIOL2133	Physiologie humaine I	3																																																																	
BIOL2233	Physiologie humaine II	3																																																																	
EDUC2121	Animation et communication	3																																																																	
KNEP1102	Vie active et santé	3																																																																	
KNEP2102	Physiologie de l'exercice	3																																																																	
NUAL1602	Introduction à la nutrition	3																																																																	
PHIL2235	Éthique	3																																																																	
PHIL3475	Éthique de l'information	3																																																																	
PHIL3492	Éthique et informatique	3																																																																	
PSYC1000	Introduction à la psychologie	3																																																																	
PSYC1600	Développement humain I	3																																																																	
PSYC1700	Intro à la psycho appliquée	3																																																																	
PSYC2670	Psychologie gérontologique	3																																																																	
PSYC2810	Relations humaines	3																																																																	
SINF3123	Mort et deuil	3																																																																	
SOC1000	Introduction à la société	3																																																																	
SOC1100	Thèmes sociologiques	3																																																																	
SOC12370	Sociologie de la santé	3																																																																	
<p>(1) Si le niveau ANGL1022 est atteint, on pourra choisir un cours d'anglais de niveau supérieur ou tout autre cours de formation générale approuvé par la personne responsable du programme.</p>																																																																			

Formulaire CPR-2 (Proposition de modification d'un programme)

	des objectifs de formation générale pour satisfaire à l'OFG 6, <i>Sensibilité aux arts et lettres.</i> 3 cr
	Choisir 6 crédits de cours au choix. 6 cr 18 CR
	TOTAL 24 CR GLOBAL 121 CR
	(⁵) Si le niveau ANGL1022 est dépassé lors du test de classement, l'étudiante ou l'étudiant devra choisir un cours au choix à sa discrétion.

Justifications pour les changements dans le préambule:

Il est arrivé dans le passé que des étudiants internationaux s'inscrivent au programme sans réaliser qu'il est leur essentiellement impossible de poursuivre l'entièreté du programme, puisque lors de l'entrevue qui précède l'admission contingentée en 2e année, il est entendu, de par l'entente tripartite entre l'Université, le CCNB, et la Régie de la santé, que l'admission en 2e année est réservée dans un premier temps au citoyens canadiens et immigrants reçus qui résident de façon permanente dans les provinces maritimes du Canada. Les candidats internationaux ne sont considérés que si toutes les places ne peuvent être remplies par des résidents. Depuis que ce programme existe, il n'est jamais arrivé qu'on ne puisse remplir toutes les places avec des résidents, et donc il est irréaliste pour un étudiant international de s'inscrire à ce programme et espérer le compléter. Une phrase a été rajoutée à deux endroits dans le préambule pour sensibiliser les étudiants internationaux à cet état de fait.

La date limite pour la réception des demandes d'admission à la 2e année du programme a été avancée de deux semaines (du 15 avril au 30 mars) pour faciliter le travail du secrétariat visant à établir la liste de cours déjà suivis par les candidats dans le programme et la moyenne cumulative correspondante, laquelle est utilisée lors du processus d'évaluation des demandes.

Un critère de promotion additionnel apparaît, de par une proposition entérinée par le Conseil de la Faculté des sciences le 28 mars 2013 et par le Comité des programmes (procès-verbal CPR-130927).

Formulaire CPR-7 (Modification majeure de la banque de cours d'une discipline)

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION MAJEURE DE LA BANQUE DE COURS D'UNE DISCIPLINE

Nom du programme : Baccalauréat appliqué en thérapie respiratoire

La banque de cours TRES reste exactement la même par rapport au programme déjà existant.

Formulaire CPR-11 (Feuille de route)

Nom :

NI :

Feuille de route pour le programme: Bacc appliqué en thérapie respiratoire

Tableau 1 : Tableau des cours par année

Première année (33 crédits)		Cr.	Note
I. Formation fondamentale			
A. Disciplines connexes – Cours obligatoires			
BIOL1143	Anat. physiol. humaines I	3	
BIOL1243	Anat. physiol. humaines II	3	OFG 7
CHIM1113*	Chimie générale IA	3	
ou		ou	
CHIM1114	Introduction à la chimie	4	
*L'étudiant n'ayant pas le préalable à CHIM1113 (soit le cours terminal de chimie du secondaire) doit suivre CHIM1114 au lieu.			
CHIM1123	Chimie générale IIA	3	OFG 4
MATH1073	Calcul différentiel	3	
MATH1173	Calcul intégral	3	OFG 5
PHYS1373	Électricité et magnétisme	3	
B. Discipline connexe: Cours à option			
Choisir l'un des deux cours			
STAT2653	Statistique descriptive	3	
ou			
STAT2673	Stat appliquée sc. de la vie		
II. Formation générale : Cours obligatoires de formation générale			
FRAN1500	Communication orale (Voir note 2)	3	OFG 8
FRAN1600	Communication écrite (Voir note 2)	3	OFG 8
FSCI1003	Init. aux études en sciences	3	OFG 1

Deuxième année (37 crédits) (Voir note 3)		Cr.	Note
I. Formation fondamentale			
A. Discipline principale – Cours obligatoires			
TRES2003	Anat. physiol. cardio-respi.	3	
TRES2053	Épreuves diagnostiques I	3	
TRES2162	Recherche et profession	2	
TRES2173	Soins respiratoires I	3	
TRES2183	Pharmacologie en therap. resp.	3	
TRES2192	Éval. clinique-soins resp.	2	
TRES2201	Stage en thérapie resp. I	1	
TRES2213	Gaz sanguins	3	
TRES2223	Physiopath. respiratoire I	3	
TRES2232	Épreuves diagnostiques II	2	
TRES2243	Ventilation mécanique I	3	
TRES2253	Soins respiratoires II	3	
TRES2262	Stage en TR – épreuves diag.	2	
TRES2271	Stage en thérapie resp. II	1	
TRES2282	Stage en TR – soins critiq. I	2	
TRES2291	Stage en TR – soins à domicile	1	

Troisième année (27 crédits) (Voir note 3)		Cr.	Note
I. Formation fondamentale			
A. Discipline principale – Cours obligatoires			
TRES3123	Physiopath. respiratoire II	3	
TRES3133	Soins respiratoires III	3	
TRES3143	Ventilation mécanique II	3	
TRES3153	Anesthésie	3	
TRES3163	Soins resp. néo. et péd.	3	
TRES3173	Soins avancés en RCR	3	
TRES3181	Stage en thérapie resp. III	1	
TRES3192	Stage en TR – soins critiq. II	2	
TRES3202	Stage en TR – néonatal et péd.	2	
TRES3212	Stage en TR – anesthésie	2	
TRES3222	Stage en TR – soins critiq. III	2	

Quatrième année (24 crédits)			Cr.	Note
I. Formation fondamentale				
A. Discipline connexe: Cours à option				
Choisir deux cours parmi les cours suivants:				
ADMN1220	Introduction au management	3		
ADMN2250	Gérer aujourd'hui	3		
ADRH3222	Comportement organisationnel	3		
ADRH3223	Gest. des ressources humaines	3		
BIOL2133	Physiologie humaine I	3		
BIOL2233	Physiologie humaine II	3		
EDUC2121	Animation et communication	3		
KNEP1102	Vie active et santé	3		
KNEP2102	Physiologie de l'exercice	3		
NUAL1602	Introduction à la nutrition	3	6	
PHIL2235	Éthique	3		OFG3
PHIL3475	Éthique de l'information	3		OFG3
PHIL3492	Éthique et informatique	3		OFG3
PSYC1000	Introduction à la psychologie	3		
PSYC1600	Développement humain I	3		
PSYC1700	Intro à la psycho appliquée	3		
PSYC2670	Psychologie gérontologique	3		
PSYC2810	Relations humaines	3		
SINF3123	Mort et deuil	3		
SOCI1000	Introduction à la société	3		OFG3
SOCI1100	Thèmes sociologiques	3		
SOCI2370	Sociologie de la santé	3		OFG3
II. Formation générale et cours au choix (Voir note 1)				
ANGL1022	Language, writing and reading			
	(Si ce niveau d'ANGL est dépassé au test de classement, vous êtes considéré avoir atteint l'OFG9 et devez choisir trois crédits de cours au choix à votre discrétion.)		3	OFG9
	Choisir 3 crédits de cours dans la Banque de cours des objectifs de formation générale pour satisfaire à l'OFG 2, <i>Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation.</i>		3	OFG2
	Si vous avez déjà choisi l'un des cours à option de disciplines connexes suivants : PHIL2235, PHIL3475, PHIL3492, SOCI1000 ou SOCI2370, alors choisir 3 crédits de cours au choix; sinon, choisir 3 crédits de cours dans la Banque de cours des objectifs de formation générale pour satisfaire à l'OFG 3, <i>Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne.</i>		3	OFG3
	Choisir 3 crédits de cours dans la Banque de cours des objectifs de formation générale pour satisfaire à l'OFG 6, <i>Sensibilité aux arts et lettres.</i>		3	OFG6
	Choisir 6 crédits de cours au choix		6	

Tableau 2 – Cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale dans le programme de Baccalauréat appliqué en thérapie respiratoire

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	Cr.	Note
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	FSCI1003 Init. aux études en sciences	3	
OFG 2	Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	Choisir trois crédits de cours dans la Banque de cours de formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir la banque à l'adresse www.umoncton.ca)	3	

OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	PHIL2235 Éthique, ou PHIL3475 Éthique de l'information, ou PHIL3492 Éthique et informatique, ou SOCI1000 Introduction à la société, ou SOCI2370 Sociologie de la santé, Sinon choisir trois crédits de cours dans la Banque de cours de formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir la banque à l'adresse www.umoncton.ca)	3	Choisir 3 cr de cours au choix si vous avez réussi l'un des 5 cours ci-contre
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	CHIM1123 Chimie générale IIA	3	
OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	MATH1173 Calcul intégral	3	
OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres	Choisir trois crédits de cours dans la Banque de cours de formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir la banque à l'adresse www.umoncton.ca)		
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique	BIOL1243 Anat. physiol humaines II	3	
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français	FRAN1500 Communication orale FRAN1600 Communication écrite	3 3	
OFG 9	Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL1022 (Si ce niveau d'ANGL est dépassé au test de classement, l'OFG9 est considéré atteint et l'étudiante ou l'étudiant doit choisir 3 crédits de cours au choix à sa discrétion.)	3	

Note 1

Dans le cadre du Baccalauréat appliqué en thérapie respiratoire, vous devez compléter **94 crédits de formation fondamentale et 27 crédits de formation générale et/ou cours au choix**. Les exigences de formation générale doivent répondre à neuf (9) objectifs de formation générale (OFG) lesquels sont décrits dans le tableau 2 ci-dessus. Chaque programme répond de façon unique aux neuf objectifs. Tantôt, ils se réalisent par des cours de la formation fondamentale, tantôt par des cours de la formation générale.

Dans le programme de thérapie respiratoire, la **formation fondamentale** permet de répondre à **3 ou 4 OFG** :
OFG3 si l'un des cours à option suivants a été choisi : PHIL2235, PHIL3475, PHIL3492, SOCI1000 ou SOCI2370;
OFG4 au moyen du cours obligatoire de la discipline connexe CHIM1123;
OFG5 au moyen du cours obligatoire de la discipline connexe MATH1173;
OFG7 au moyen du cours obligatoire de la discipline connexe BIOL1243.

Les cours obligatoires de la **formation générale** permettent de répondre à **trois (3) OFG** :
OFG1 au moyen du cours obligatoire FSCI1003;
OFG8 au moyen de deux (2) cours obligatoires FRAN1500 et FRAN1600;
OFG9 au moyen du cours obligatoire ANGL1022 (ou 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement).

Pour compléter la formation générale, vous devez choisir 3 crédits de cours dans la Banque de cours pour répondre aux objectifs de formation général suivants :

OFG2

OFG3 (si vous n'avez pas suivi l'un des cours à option suivants : PHIL2235, PHIL3475, PHIL3492, SOCI1000 ou SOCI2370);

OFG6

Pour compléter la formation générale, vous devez aussi suivre 6 crédits de cours au choix dans n'importe quelle discipline offerte à l'Université, pour satisfaire à l'exigence de 27 crédits de formation générale et cours au choix.

Note 2

Se référer au Répertoire pour les exigences en français (règlement 6 des Règlements universitaires du premier cycle).

Note 3

La deuxième et la troisième année du programme comportent chacune trois sessions d'étude qui s'échelonnent du mois de septembre jusqu'à la fin du mois de juin suivant.

**Tableau de transition des cours TRES
(25 septembre 2013)**

La banque de cours TRES ne change pas (aucune addition, aucune abolition).



L'Alliance nationale des organismes de réglementation en thérapie respiratoire

2011 THÉRAPIE RESPIRATOIRE

Profil National des compétences

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	
1. Professionnalisme (Conduite professionnelle)	5
2. Communication	6
3. Analyse de situation et résolution	7
4. Sécurité et santé	8
5. Gestion	9
6. Recherche	10
7. Éducation, prévention et promotion de la santé	10
8. Évaluation du patient	11
9. Pharmacologie	12
10. Hygiène bronchopulmonaire	13
11. Management des voies aériennes/respiratoires	14
12. Anesthésie	16
13. Procédures vasculaires invasives	17
14. Management de la ventilation	18
15. Réanimation et stabilisation cardiopulmonaires	19
16. Diagnostics cardiaques	19
17. Évaluations et diagnostics pulmonaires	20
18. Autres thérapies	21

2011 Thérapie respiratoire Profil national des compétences

Introduction

Le profil national des compétences (PNC) 2011 de l'Alliance nationale des organismes de réglementation en thérapie respiratoire est l'aboutissement d'une revue approfondie de la pratique réalisée en 2009. La firme *Professional Examination Services (PES)*, une organisation sans but lucratif basée à New York a été choisie suivant un processus concurrentiel pour effectuer la revue de la pratique en thérapie respiratoire au Canada. À cet effet, des méthodes d'analyses statistiques et des normes selon les standards de l'industrie ont été utilisées. Une équipe de travail, regroupant des experts en pratique clinique et des enseignants de partout au Canada, a commencé le processus de révision à l'automne 2008.

Un sondage pilote réalisé à partir des conclusions de l'équipe de travail a été soumis aux inhalothérapeutes au début de l'année 2009. À la suite des commentaires autant de la part des inhalothérapeutes en pratique clinique que des enseignants en thérapie respiratoire, des amendements ont été réalisés.

La supervision du projet a été assurée par le Comité directeur du PNC de l'Alliance nationale des organismes de réglementation en thérapie respiratoire (ANORTR). Le PNC 2011 a été approuvé par le Conseil de l'ANORTR au mois de février 2010. Cependant, pour permettre aux utilisateurs l'occasion de se familiariser avec le PNC révisé, il ne deviendra actif qu'en 2011. L'implantation dans le but d'obtenir l'accréditation débutera elle aussi en 2011. Toutefois, ce n'est qu'en 2014 que le processus d'évaluation tiendra compte du PNC 2011 au Canada.

Les 18 énoncés de compétences dans les différents domaines identifient les résultats qui doivent être atteints à la conclusion du programme de formation et représentent les compétences requises qu'un thérapeute respiratoire doit être en mesure de maîtriser dans un milieu clinique. La nature de l'expérience éducative est destinée à développer les habiletés cognitives, affectives et psychomotrices afin que l'étudiant soit suffisamment préparé à l'entrée en pratique pour devenir un thérapeute respiratoire efficace. Les verbes utilisés pour chaque énoncé des éléments de compétence (démontrer, appliquer, gérer, assister) se rapportent à la nature même de la compétence et seul les compétences 8 à 18 sont propres aux populations cibles.

La variété possible des expériences d'apprentissage permet à l'étudiant d'intégrer des connaissances connexes, de fournir un rendement supérieur et d'accéder à des niveaux complexes. Les conditions minimales de performance identifient le niveau minimum à laquelle une compétence devrait être évaluée (pour une population spécifique) dans les programmes de formation en thérapeute respiratoire et sont définies comme suit :

- A. Didactique** : évaluation des apprentissages
- B.** Évaluation de la performance dans un contexte de simulation clinique :
 - a. Simulation à basse-fidélité**
 - b. Simulation à haute-fidélité**
- C.** Évaluation de la performance en milieu **clinique**

2011 Thérapie respiratoire Profil national des compétences

Aux fins de ce profil national des compétences 2011, basse-fidélité et haute-fidélité sont définies comme suit :

Simulation à basse fidélité: Plus couramment utilisée pour enseigner une compétence psychomotrice de base, impliquant des stratégies telles que des études de cas, jeux de rôle, intervention sur des mannequins de basse fidélité. L'utilisation d'un mannequin de basse fidélité exige de l'enseignant de définir la situation à être évaluée (ex. absence du soulèvement de la poitrine, absence de pouls) et les actions subséquentes prises au cours de la simulation n'ont pas de conséquences.

Simulation à haute fidélité: Plus couramment utilisée par des équipes dans des scénarios complexes nécessitant l'intégration des connaissances, des habiletés et des attitudes. Ces scénarios ont souvent recours à des mannequins à haute fidélité conduits par des ordinateurs qui sont contrôlés, soit par un utilisateur ou par un scénario prédéfini à l'aide d'un logiciel. L'étudiant est capable de faire des évaluations basées sur des repères visuels (ex. la poitrine se soulève, la présence d'un pouls), et toutes les actions ou les décisions prises ont des conséquences directes dans l'issue du scénario.

Voici la définition des populations de patients telle que utilisée dans le PNC 2011 :

- Nouveau-né – De la naissance à un mois de vie
- Enfant – Plus d'un mois à 18 ans
- Adulte – Plus de 18 ans

Les compétences de base pour la pratique telles qu'énumérées dans le PNC 2011 sont celles que les étudiants doivent posséder à l'obtention du diplôme et de l'entrée en pratique suivie d'une période de deux ans durant laquelle les finissants évoluent en milieu de travail pour maîtriser la pratique.

Le profil national des compétences 2011 en thérapie respiratoire utilisé par les enseignants et les sociétés d'agrément et d'examen consolidera l'homogénéité dans les programmes de formation. Les mécanismes d'évaluation favoriseront la mobilité d'emplois et assureront aux employeurs des diplômés compétents.

2011 Thérapie respiratoire Profil national des compétences

1. PROFESSIONALISME (Conduite professionnelle)		Didactique	Basse fidélité	Haute fidélité	Milieu clinique
1.1	Utiliser un langage professionnel et respectueux et avoir un comportement professionnel ainsi qu'une tenue vestimentaire appropriée				✓
1.2	Établir une relation d'aide avec le patient et son entourage en démontrant de l'empathie et du respect				✓
1.3	Se conformer aux normes et standards de pratique reliés aux différents secteurs d'activités				✓
1.4	Se conformer aux lignes directrices médicales, juridiques et déontologiques en vigueur				✓
1.5	Adhérer aux procédures et politiques organisationnelles				✓
1.6	Participer aux programmes de formation continue				✓
1.7	Effectuer une auto-évaluation régulièrement				✓
1.8	Démontrer sa capacité à gérer le stress				✓

Noter: Les domaines de compétence 1 à 7 ne sont pas spécifiques aux populations

2011 Thérapie respiratoire Profil national des compétences

2. COMMUNICATION		Didactique	Basse fidélité	Haute fidélité	Milieu clinique
2.1	Communiquer et s'exprimer efficacement par écrit et oralement, y compris le non-verbal				✓
2.2	Utiliser des équipements/techniques pour faciliter la communication				✓
2.3	Faire preuve d'une écoute active				✓
2.4	Utiliser la terminologie et ses applications pour communiquer efficacement				✓
2.5	Inscrire les informations pertinentes au dossier et/ou aux différents registres				✓
2.6	Participer aux consultations professionnelles avec l'équipe multidisciplinaire et/ou interdisciplinaire				✓
2.7	Transmettre l'information pertinente en fin de quart de travail				✓
2.8	Résoudre des problèmes de relations interpersonnelles				✓
2.9	Être capable de recevoir et transmettre les ordonnances verbales				✓

Noter: Les domaines de compétence 1 à 7 ne sont pas spécifiques aux populations

2011 Thérapie respiratoire Profil national des compétences

3. ANALYSE DE SITUATION ET RÉOLUTION		Didactique	Basse fidélité	Haute fidélité	Milieu clinique
3.1	Faire preuve d'un jugement critique dans la pratique				✓
3.2	Évaluer et aborder des problèmes relatifs à l'utilisation des équipements				✓
3.3	Démontrer des habiletés de résolution de problèmes				✓
3.4	Démontrer des habiletés de prise de décision				✓
3.5	Démontrer des habiletés à prioriser				✓

Noter: Les domaines de compétence 1 à 7 ne sont pas spécifiques aux populations

2011 Thérapie respiratoire Profil national des compétences

4. SÉCURITÉ ET SANTÉ		Didactique	Basse fidélité	Haute fidélité	Milieu clinique
4.1	Adhérer aux procédures et aux interventions prévues au Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et du département de la santé, sécurité et bien-être				✓
4.2	Adhérer aux programmes d'assurance de qualité				✓
4.3	Participer aux programmes d'entretiens préventifs des équipements				✓
4.4	Nettoyer et désinfecter l'équipement				✓
4.5	Mettre en œuvre les procédures relatives à la prévention et au contrôle des infections (p. ex., isolation)				✓
4.6	Utiliser l'équipement de protection relatif aux précautions universelles (p. ex., gants, masques, blouses)				✓
4.7	Manipuler et éliminer les déchets présentant un danger biologique				✓
4.8	Se conformer aux normes de l'Association canadienne de normalisation touchant l'équipement médical				✓
4.9	Se conformer aux règlements de l'Office des transports du Canada pour les cylindres et les gaz médicaux				✓
4.10	Adhérer aux politiques d'urgence et de désastres des établissements et des organisations				✓

Noter: Les domaines de compétence 1 à 7 ne sont pas spécifiques aux populations

2011 Thérapie respiratoire Profil national des compétences

5. GESTION		Didactique	Basse fidélité	Haute fidélité	Milieu clinique
5.1	Démontrer des habiletés de base en informatique et en gestion de documents informatisés				✓
5.2	Participer aux réunions/comités des organismes ou des ordres professionnels/associations	✓			
5.3	Appliquer des pratiques budgétaires efficaces (p. ex., coûts moindres)	✓			
5.4	Recueillir et fournir les unités de mesure en fonction du volume de travail				✓
5.5	Effectuer des évaluations autres que celle d'un patient (p. ex., environnement, gestion des risques, ressources, données démographiques, etc.)	✓			
5.6	Évaluer les performances et connaissances de ses pairs/étudiants afin d'être en mesure de compléter un rapport d'évaluation de rendement	✓			
5.7	Se charger de l'orientation professionnelle des étudiants et du nouveau personnel				✓

Noter: Les domaines de compétence 1 à 7 ne sont pas spécifiques aux populations

2011 Thérapie respiratoire Profil national des compétences

6. RECHERCHE		Didactique	Basse fidélité	Haute fidélité	Milieu clinique
6.1	Utiliser la terminologie reconnue relative au domaine de la recherche (p. ex., l'échantillon, probabilité, validité, etc.)	✓			
6.2	Participer directement aux équipes de recherche (p. ex., ensemble de données)	✓			
6.3	Évaluer les données, méthodes, et résultats de recherche quant à la validité et à l'applicabilité des procédures thérapeutiques et diagnostiques	✓			

Noter: Les domaines de compétence 1 à 7 ne sont pas spécifiques aux populations

7. ÉDUCATION, PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ		Didactique	Basse fidélité	Haute fidélité	Milieu clinique
7.1	Enseigner au patient et à son entourage, ainsi qu'aux autres professionnels de la santé et les membres de la communauté, la santé et les soins cardiorespiratoires				✓
7.2	Promouvoir la santé cardiorespiratoire				✓
7.3	Participer à des programmes de santé communautaire	✓			
7.4	Agir dans l'intérêt du patient				✓

Noter: Les domaines de compétence 1 à 7 ne sont pas spécifiques aux populations

2011 Thérapie respiratoire Profil national des compétences

8. ÉVALUATION DU PATIENT		Didactique	Basse fidélité	Haute fidélité	Milieu clinique
8.1	Procéder au recueil de l'historique du patient (p. ex., environnement, ressources, équipement, sécurité, domicile, occupation, psycho sociale, histoire familiale et médicale)				N E A
8.2	Procéder à une évaluation cardiorespiratoire complète et en interpréter les résultats (p. ex., inspection, palpation, percussion et auscultation)				N E A
8.3	Effectuer une évaluation de base du système cardiaque et en interpréter les résultats				N E A
8.4	Interpréter les données des tests diagnostiques pertinents (p. ex., radiographie, résultats de laboratoire, oxymétrie)				N E A
8.5	Développer, suivre, évaluer et ajuster un plan de soins respiratoires				N E A
8.6	Développer un plan de soins relatif au congé du patient				A

N: Nouveau-né, **E:** Enfant, **A:** Adulte

2011 Thérapie respiratoire Profil national des compétences

9. PHARMACOLOGIE		Didactique	Basse fidélité	Haute fidélité	Milieu Clinique
9.1	Évaluer le besoin de médication				N E A
9.2	Choisir la méthode d'administration appropriée (p. ex., inhalation, intraveineuse, instillation, intramusculaire)				N E A
9.3	Calculer la posologie en se servant du système métrique	N E A			
9.4	Vérifier l'ordonnance médicale				N E A
9.5	Évaluer les manifestations cliniques et les effets secondaires des médicaments				N E A
9.6	Titrer le dosage du médicament				N E A
9.7	Administer l'oxygénothérapie en utilisant la méthode appropriée				N E A
9.8	Administer des substances par voie d'inhalation (p. ex., médicaments, fluides)				N E A
9.9	Administer des substances par voie d'injection (p. ex., médicaments, fluides)				A
9.10	Administer des substances par voie d'instillation (p. ex., médicaments, fluides)				N E A
9.11	Administer des substances par voie d'infusion (p. ex., médicaments, fluides)				A

N: Nouveau-né, **E:** Enfant, **A:** Adulte

2011 Thérapie respiratoire Profil national des compétences

10. HYGIÈNE BRONCHOPULMAIRE		Didactique	Basse fidélité	Haute fidélité	Milieu clinique
10.1	Induire une expectoration bronchique				A
10.2	Effectuer un prélèvement des expectorations				N E A
10.3	Effectuer une aspiration rhinopharyngée				N E A
10.4	Effectuer une aspiration oropharyngée				N E A
10.5	Effectuer une aspiration endotrachéale				N E A
10.6	Effectuer une aspiration trachéale/laryngée				N E A
10.7	Participer au positionnement du patient pour optimiser l'hygiène bronchopulmonaire		N E		A
10.8	Fournir une thérapie par humidité selon le besoin				N E A
10.9	Effectuer les manœuvres de recrutements pulmonaires/alvéolaires				E A
10.10	Effectuer les manœuvres d'assistance à la toux				A
10.11	Promouvoir l'hygiène bronchopulmonaire et les techniques de la respiration				E A
10.12	Enseigner la spirométrie incitative				A

N: Nouveau-né, **E:** Enfant, **A:** Adulte

2011 Thérapie respiratoire Profil national des compétences

11. MANAGEMENT DES VOIES AÉRIENNES/RESPIRATOIRES		Didactique	Basse fidélité	Haute fidélité	Milieu clinique
11.1	Introduire les canules nasopharyngées		E		A
11.2	Assurer le maintien des canules nasopharyngées		E		A
11.3	Retirer les canules nasopharyngées		E		A
11.4	Introduire les canules oropharyngées		N E		A
11.5	Assurer le maintien des canules oropharyngées		N E		A
11.6	Retirer les canules oropharyngées		N E		A
11.7	Effectuer une ventilation par masque à l'aide d'un réanimateur manuel auto gonflable				N E A
11.8	Effectuer une ventilation par masque à l'aide d'un réanimateur manuel gonflé par un débit				N E A
11.9	Effectuer une intubation endotrachéale			N E	A
11.10	Assister lors d'intubation trachéale				N E A
11.11	Assurer le maintien des sondes trachéales				N E A
11.12	Changer les sondes trachéales			N	E A
11.13	Retirer les sondes trachéales				N E A
11.14	Effectuer une ventilation par voie artificielle à l'aide d'un réanimateur manuel auto gonflable				N E A
11.15	Effectuer une ventilation par voie artificielle à l'aide d'un réanimateur manuel gonflé par un débit				N E A
11.16	Introduire une sonde de trachéostomie				A

2011 Thérapie respiratoire Profil national des compétences

11. MANAGEMENT DES VOIES AÉRIENNES/RESPIRATOIRES		Didactique	Basse fidélité	Haute fidélité	Milieu clinique
11.17	Assister lors d'une trachéostomie				A
11.18	Assurer le maintien des sondes de trachéostomie				N E A
11.19	Remplacer les sondes de trachéostomie				A
11.20	Retirer les sondes de trachéostomie				A
11.21	Effectuer le maintien des diverses catégories de voies aériennes chirurgicales (p. ex., laryngostomie)				A
11.22	Utiliser des techniques et des accessoires spécialisés pour faciliter une intubation endotrachéale (p. ex., laryngoscopie par fibre optique)			E	A
11.23	Introduire les masques laryngés				A
11.24	Assurer le maintien des masques laryngés				A
11.25	Retirer les masques laryngés				A
11.26	Assurer le maintien des voies aériennes difficiles			N E	A
11.27	Assister à l'insertion des dispositifs spécialisés pour le maintien des voies aériennes (p. ex., sondes trachéales armées, sondes trachéales à double lumière)				A
11.28	Assurer le maintien des dispositifs spécialisés (p.ex., sondes trachéales armées, sondes trachéales à double lumière)				A
11.29	Retirer les dispositifs spécialisés (p. ex., sondes trachéales armées, sondes trachéales à double lumière)				A
11.30	Sevrer le patient des dispositifs artificiels de maintien des voies aériennes				N E A
11.31	Assister lors d'une thérapie orthophonique (p. ex., valves de phonation)				A

2011 Thérapie respiratoire Profil national des compétences

12. ANESTHÉSIE		Didactique	Basse fidélité	Haute fidélité	Milieu clinique
12.1	Préparer et vérifier l'équipement en anesthésie				A
12.2	Effectuer l'évaluation pré-anesthésie des voies aériennes				A
12.3	Assister lors d'une anesthésie générale et régionale				A
12.4	Effectuer le monitoring de l'état du patient peropératoire et gérer les symptômes				A
12.5	Effectuer le monitoring du patient postopératoire et intervenir selon les directives				A
12.6	Gérer les pertes liquidiennes (p. ex., crystalloïdes, sang)	A			
12.7	Reconnaître les complications liées à l'anesthésie et prendre les actions correctives appropriées (p. ex., hyperthermie maligne)	A			
12.8	Assurer le maintien d'une régulation thermique				A
12.9	Effectuer le positionnement du patient				N E A
12.10	Assister lors d'une procédure d'anesthésie hors de la salle d'opération (p. ex., radiologie, résonance magnétique, tomographie)				E A
12.11	Assister lors d'une sédation-analgésie				E A
12.12	Effectuer la sédation selon les protocoles				A

N: Nouveau-né, E: Enfant, A: Adulte

2011 Thérapie respiratoire Profil national des compétences

13. PROCÉDURES VASCULAIRES INVASIVES		Didactique	Basse fidélité	Haute fidélité	Milieu clinique
13.1	Effectuer une intraveineuse				A
13.2	Assister lors d'un accès vasculaire par lignes centrales/cathéter artériel pulmonaire				A
13.3	Effectuer des prélèvements artériels par cathéter en place				N E A
13.4	Effectuer des prélèvements veineux par cathéters en place (p. ex., cathéters centraux)				A
13.5	Effectuer l'insertion de lignes artérielles				A
13.6	Assister lors de l'insertion de lignes artérielles				A
13.7	Effectuer un prélèvement capillaire				N E
13.8	Effectuer une analyse de gaz sanguin				N E A
13.9	Effectuer une ponction artérielle radiale				E A
13.10	Effectuer une ponction artérielle brachiale				A
13.11	Effectuer une ponction artérielle fémorale				A
13.12	Interpréter les résultats d'une analyse de gaz sanguin et de co-oxymétrie				N E A
13.13	Interpréter les résultats d'analyse des électrolytes et des métabolites d'un échantillon de sang				N E A

N: Nouveau-né, **E:** Enfant, **A:** Adulte

2011 Thérapie respiratoire Profil national des compétences

14. MANAGEMENT DE LA VENTILATION		Didactique	Basse fidélité	Haute fidélité	Milieu clinique
14.1	Initier une ventilation mécanique non-invasive				N E A
14.2	Assurer le maintien d'une ventilation mécanique non-invasive				N E A
14.3	Initier une ventilation mécanique invasive				N E A
14.4	Assurer le maintien de la ventilation mécanique invasive				N E A
14.5	Sevrer d'une ventilation invasive				N E A
14.6	Sevrer d'une ventilation mécanique non-invasive				N E A
14.7	Interpréter les courbes ventilatoires				N E A
14.8	Mesurer et interpréter les données des mécaniques respiratoires				N E A
14.9	Évaluer les besoins et initier une hyperinflation et/ou une technique de recrutement alvéolaire d'un patient ventilé				N E A
14.10	Initier et ajuster les modes de ventilation artificielle avancées (p. ex., Haute Fréquence Oscillatoire)				N E A
14.11	Effectuer un test d'apnée afin de déterminer la mort cérébrale				A
14.12	Gérer le transport interne d'un patient ventilé				N E A
14.13	Gérer le transport externe d'un patient ventilé				N E A
14.14	Gérer le transport interne d'un patient non-ventilé				N E A
14.15	Gérer le transport externe d'un patient non-ventilé				A

N: Nouveau-né, E: Enfant, A: Adulte

2011 Thérapie respiratoire Profil national des compétences

15. RÉANIMATION ET STABILISATION CARDIOPULMONAIRES		Didactique	Basse fidélité	Haute fidélité	Milieu clinique
15.1	Effectuer une réanimation de base (<i>BCLS</i>) conformément aux normes et protocoles en vigueur de la Fondation des maladies du cœur au Canada			N	E A
15.2	Effectuer une réanimation avancée en pédiatrie (<i>PALS</i>) conformément aux normes et protocoles en vigueur			E	
15.3	Effectuer une réanimation néonatale (<i>NRP</i>) conformément aux normes en vigueur			N	
15.4	Effectuer une réanimation en soins avancés (<i>ACLS</i>) conformément aux normes et protocoles en vigueur				A
15.5	Effectuer une évaluation rapide du patient				N E A

N: Nouveau-né, E: Enfant, A: Adulte

16. DIAGNOSTICS CARDIAQUES		Didactique	Basse fidélité	Haute fidélité	Milieu clinique
16.1	Effectuer un électrocardiogramme				A
16.2	Interpréter un électrocardiogramme				A
16.3	Préparer et calibrer l'équipement pour des procédures hémodynamiques invasives (p. ex., cathéter artériel pulmonaire, lignes artérielles)		A		
16.4	Interpréter les données hémodynamiques	N E			A

N: Nouveau-né, E: Enfant, A: Adulte

2011 Thérapie respiratoire Profil national des compétences

17. ÉVALUATIONS ET DIAGNOSTICS PULMONAIRES		Didactique	Basse fidélité	Haute fidélité	Milieu clinique
17.1	Mesurer la compliance statique et dynamique				A
17.2	Effectuer une oxymétrie à la marche				A
17.3	Effectuer une mesure de la courbe débit/volume				A
17.4	Mesurer le volume pulmonaire, la résistance et la conductance des voies aériennes par pléthysmographie				A
17.5	Effectuer des mesures de la capacité résiduelle fonctionnelle (CRF)				A
17.6	Mesurer la capacité de diffusion pulmonaire				A
17.7	Effectuer un test de provocation bronchique				A
17.8	Mesurer les pressions inspiratoire et expiratoire par occlusion				A
17.9	Effectuer les tests selon les normes de l'ATS (<i>American Thoracic Society</i>)				A
17.10	Interpréter et valider les données d'un test de la fonction pulmonaire	E			A
17.11	Effectuer et enseigner le monitoring du débit de pointe				A
17.12	Effectuer des procédures en bronchoscopie				E A
17.13	Effectuer une laryngoscopie				A
17.14	Assister lors de laryngoscopie				N E A
17.15	Effectuer le monitoring transcutané (p. ex., oxygène et gaz carbonique transcutanés [TcPO ₂ , TcPCO ₂])				N
17.16	Effectuer le monitoring du gaz carbonique expiré (p. ex., installation et interprétation)				N E A

2011 Thérapie respiratoire Profil national des compétences

17. ÉVALUATIONS ET DIAGNOSTICS PULMONAIRES		Didactique	Basse fidélité	Haute fidélité	Milieu clinique
17.17	Effectuer des études en polysomnographie de bases (p. ex., oxymétrie sur un ou plusieurs canaux)				A
17.18	Effectuer une oxymétrie nocturne				A

N: Nouveau-né, **E:** Enfant, **A:** Adulte

18. AUTRES THÉRAPIES		Didactique	Basse fidélité	Haute fidélité	Milieu Clinique
18.1	Administer une thérapie par remplacement de surfactant				N
18.2	Assister lors d'une thérapie par remplacement de surfactant				N
18.3	Administer des gaz médicaux spécialisés (p. ex., héliox, monoxyde d'azote)				N E A
18.4	Effectuer l'analyse des gaz médicaux				N E A
18.5	Assister lors de l'installation de sondes oesophagiennes (p. ex., oral, nasogastrique, gastrique)				A
18.6	Assister lors de l'insertion d'un drain thoracique				A
18.7	Assister lors d'un traitement d'aspiration ou de drainage thoracique				A

N: Nouveau-né, **E:** Enfant, **A:** Adulte

14. SUIVI AU SAC-130307 – RECONFIGURATION DES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT ÈS ARTS - MAJEURE ET MINEURE EN GÉOGRAPHIE (DOC. 4E/12-13)

R : 11-CPR-140219

« Que dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au programme de Mineure en géographie. »

Vote : unanime

Proposition pour le Sénat académique

« Que dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Sénat académique accepte les modifications proposées au programme de Mineure en géographie. »

4E/12-13



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

VICE-RECTOR À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA RECHERCHE

07 JAN. 2014

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Le 6 janvier 2014

Monsieur Neil Boucher, Président
Comité des programmes
Université de Moncton

Objet : Proposition de reconfiguration de la mineure en géographie

Monsieur le Président,

La présente est pour soumettre aux membres du CPR les documents pertinents relatifs à une proposition de reconfiguration de la mineure en géographie. La proposition a été élaborée par le responsable du UARD de géographie. De plus, j'attire votre attention sur le fait que des consultations formelles avec la Faculté des sciences de l'éducation ont également été faites suite à la lettre adressée au Recteur par le doyen de la Faculté des sciences de l'éducation en mai dernier. Vous trouverez en annexe la correspondance de la Faculté des sciences de l'éducation confirmant le tout.

Le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales a adopté la proposition présentée lors de sa réunion tenue le 16 décembre dernier.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le vice-doyen de la Faculté des arts et des
sciences sociales

Jean-François Thibault

p.j. Lettre du président du UARD de géographie, Guillaume Fortin
Lettre du doyen de la FAS, Jean-François Richard
CPR-1a Énoncé de programme
CPR-2 Modification d'un programme
CPR-10 Mise à jour du répertoire
CPR-11b Feuille de route

cc. Guillaume Fortin, Président UARD de géographie



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Le 18 décembre 2013

Mme Lisa Roy, Doyenne
Faculté des arts et des sciences sociales
Université de Moncton
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton, Nouveau-Brunswick E1A 3E9

Objet : Modifications au projet de reconfiguration de notre programme de mineure de géographie (B.A.-B.Ed.)

Madame,

Suite à la demande de la faculté des sciences de l'éducation (dans la lettre de M. Jean-François Richard datée du 28 mai 2013) une rencontre a eue lieu le 17 novembre 2013 entre l'UARD de géographie et les collègues de la faculté des sciences de l'éducation (M. Mathieu Lang et Mme Aïcha Benimmas). Le but de cette rencontre était de consulter nos collègues concernant la reconfiguration de nos programmes de géographie conjoints (mineure et majeure B.A.-B.Ed.). Lors de cette réunion nous nous sommes entendus pour apporter certaines modifications sur notre projet de reconfiguration de nos programmes de géographie (B.A.-B.Ed.). Dans le cas du programme de mineure nous avons convenu que les cours suivants seraient retirés de la liste des cours à option pour les étudiants qui feraient un B.A.-B.Ed. : GEOG3131; GEOG3513; GEOG4803. De plus, ils pourront suivre soit le cours GEOG2523 ou le cours GEOG2603 mais pas les deux.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Guillaume Fortin, professeur agrégé et responsable de l'UARD de géographie



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des sciences de l'éducation

Le 19 décembre 2013

Monsieur Raymond Théberge
Recteur et président du Sénat académique
Université de Moncton
Moncton (Nouveau-Brunswick)

Objet : Suivi – programmes reconfigurés en géographie

Monsieur,

Par la présente, je désire faire un suivi d'une lettre que je vous ai acheminé le 22 mai 2013 en ce qui concerne la reconfiguration des programmes en géographie, particulièrement la majeure et la mineure. Ces deux programmes devaient recevoir l'aval de la Faculté des sciences de l'éducation, étant donné qu'ils sont également offerts dans le cadre des programmes combinés en éducation. Suite à ma correspondance du 22 mai 2013, des discussions interfacultaires ont eu lieu afin d'aborder les besoins particuliers de la formation enseignante en ce qui concerne la majeure et la mineure en géographie.

L'UARD en éducation et le Conseil de la Faculté des sciences de l'éducation ont convenu que les programmes en question satisfont aux besoins de la formation initiale en enseignement au secondaire. Il reste que les profils de cours à suivre en ce qui concerne la majeure en géographie pour les étudiantes et étudiants en éducation présenteront certaines particularités à partir des profils existants. Il a été convenu par les deux facultés (FASS et FSE), en consultation avec la secrétaire générale, que la majeure en géographie comprenant le profil particulier pour la formation en enseignement au secondaire soit présentée lors du dépôt du programme reconfiguré du B.A.-B.Ed. – géographie. Les particularités liées au profil de la mineure en géographie dans le cadre de la formation en enseignement au secondaire seront communiquées spécifiquement à la doyenne de la FASS qui assurera le suivi nécessaire.

À ce stade, la Faculté des sciences de l'éducation donne son aval au programme de majeure en géographie adopté au Sénat académique du 7 mars 2013 (voir R : 13-SAC-1300307 et R 15 - SAC -130307) afin qu'il puisse être mis en vigueur en septembre 2014. Les modifications suggérées pour la mineure seront acheminées aux instances concernées par l'entremise de la doyenne de la FASS.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-François Richard, Ph.D.
Doyen

c.c. Mme Lisa Roy, doyenne, FASS

CPR-1A-ÉNONCE DE PROGRAMME (MINEURE)

L'ÉNONCE DE PROGRAMME
DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME DE MINEURE
(24 crédits)

1. Identification du programme

- 1.1 Faculté : Arts et sciences sociales
- 1.2 Unité(s) responsable(s) du programme : UARD de géographie
- 1.3 Titre du programme : Mineure en géographie
- 1.4 Date d'entrée en vigueur : 1^{er} juillet 2013

2. Description générale du programme reconfiguré**2.1 Description des objectifs du programme**

La géographie étudie la dynamique – l'organisation et le fonctionnement - des faits naturels et humains dans leur expression spatiale à la surface de la Terre. Cet objet regroupe l'étude du fonctionnement des milieux «naturels», les rapports entre les sociétés et les milieux qu'elles occupent, de même que l'organisation spatiale des espaces fortement humanisés. Dans le cadre des programmes de géographie de l'Université de Moncton, la compréhension de l'espace géographique acadien est privilégiée. Relevant à la fois du domaine des sciences sociales et des sciences naturelles, la géographie possède ses moyens d'expression et d'investigation propres, telles la cartographie et la géomatique.

Le programme de mineure en géographie de l'Université de Moncton a pour objectif une introduction à la discipline, son objet d'étude, ses méthodes et ses techniques. Il vise à fournir une formation générale ou un complément à une formation thématique interdisciplinaire (par exemple en combinaison avec une majeure en biologie, dans le cadre d'une formation en écologie ou en environnement, ou encore en combinaison avec une majeure en économie ou en sociologie, dans le cadre d'une formation en études acadiennes, en études urbaines ou rurales, ou en développement local ou régional).

2.2 Description des stratégies pédagogiques

La formation de la mineure en géographie est fondée sur différentes stratégies pédagogiques :

- des enseignements magistraux, pour l'acquisition des concepts fondamentaux de la géographie et de ses sous-disciplines ;
- des enseignements pratiques, sur le terrain et en laboratoire, visant l'application des contenus théoriques vus en classe ou la pratique des méthodes et des techniques de la géographie (cartographie, photo-interprétation, analyse à l'aide de systèmes d'information géographique, échantillonnage, enquêtes, établissement de profils topographiques, analyses statistiques, sédimentologiques, etc.) ;
- des séminaires, dans les cours avancés, visant une réflexion sur la discipline et ses méthodes, l'examen critique de travaux de recherche, de même qu'une initiation à la démarche de recherche en géographie.

2.3 Résultats attendus pour les étudiantes et les étudiants.

À la fin du programme, les diplômées et les diplômés auront acquis une formation générale en géographie, auront été initiés aux principaux concepts de la discipline et à certaines de ses techniques.

3. La formation fondamentale**3.1 Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre.**

La formation fondamentale en géographie de la mineure comprend deux cours obligatoires (6 crédits) et six cours à option (18 crédits). Les cours obligatoires visent à

s'assurer d'une formation de base commune en géographie physique et humaine à tous les étudiantes et les étudiants de géographie à leur arrivée en deuxième année, qu'ils soient inscrits à la mineure ou à la majeure (l'inscription à la spécialisation en géographie ne se faisant qu'en troisième année). Ce sont les cours GEOG 1103 et GEOG 1403 qui jouent ce rôle dans les programmes de géographie. Les cours à option assurent la flexibilité voulue quant au profil de formation spécifique retenu par l'étudiante ou l'étudiant, incluant la possibilité de suivre le troisième cours de niveau 1000 (GEOG 1703 LA CARTE DU MONDE). Seuls les stages en milieu de travail (GEOG 4723 et GEOG 4798) et le mémoire de géographie (GEOG 4998) sont exclus des options de la mineure.

3.2 Liste des cours exigés

Cours obligatoires (6 crédits)

GEOG 1103 Le milieu humain

GEOG 1403 Géographie du milieu physique

Cours à option

Choisir 18 crédits parmi les cours GEOG, dont au moins 9 crédits de niveau 3000 ou 4000

*Les étudiantes et étudiants inscrits à un B.A.-B.Ed. avec mineure peuvent suivre GEOG2523 ou GEOG2603 mais non les deux.

**Les étudiantes et étudiants inscrits à un B.A.-B.Ed. avec majeure et mineure ne peuvent suivre les cours GEOG 3103, GEOG3523 et GEOG 4803.

Total : 24 crédits

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté des arts et des sciences sociales le

Département : Histoire et géographie

Nom du programme : Mineure en géographie

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel	Proposition de modification
MINEURE EN GEOGRAPHIE	MINEURE EN GEOGRAPHIE
TABLEAU DE COURS	Cours obligatoires de la mineure en géographie :
<i>OPTION</i> 30 CR.	GEOG 1103 Le milieu humain 3 cr.
	GEOG 1403 Géographie du milieu physique 3 cr.
	6 CR.
Choisir 6 crédits parmi les cours GEOG de niveau 1000. 6	Cours à option de la mineure en géographie :
Choisir 9 crédits parmi les cours GEOG de niveau 2000. 9	Choisir 18 crédits parmi les cours GEOG, dont au moins 9 crédits de niveau 3000 ou 4000. 18 cr.
Choisir 15 crédits parmi les cours GEOG de niveaux 3000 et 4000, dont au moins 3 crédits de niveau 4000. 15	*Les étudiantes et étudiants inscrits à un B.A.-B.Ed. avec majeure et mineure peuvent suivre GEOG2523 ou GEOG2603 mais non les deux.
<i>GLOBAL</i> 30 CR.	**Les étudiantes et étudiants inscrits à un B.A.-B.Ed. avec majeure et mineure ne peuvent suivre les cours GEOG 3103, GEOG3523 et GEOG 4803.
	18 CR.
	<u>GLOBAL 24 CR.</u>

Nom :

NI :

Feuille de route pour le programme de la mineure en géographie**Tableau des cours par année**

Première année (3 crédits)	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours obligatoire		
GEOG 1103 Le milieu humain	3	

Deuxième année (9 crédits)	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours obligatoire		
GEOG 1403 Géographie du milieu physique	3	
Discipline principale – Cours à option (voir note 1)		
Choisir 6 crédits parmi l'ensemble des cours GEOG	6	

Troisième année (6 crédits)	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours à option (voir note 1)		
Choisir 6 crédits parmi l'ensemble des cours GEOG	6	

Quatrième année (6 crédits)	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours à option (voir note 1)		
Choisir 6 crédits parmi l'ensemble des cours GEOG	6	

TOTAL	24 Cr.	
--------------	---------------	--

- Liste des cours à option GEOG –Vous devez choisir au moins 9 crédits parmi les cours de niveau 3000 ou 4000

*Les étudiantes et étudiants inscrits à un B.A.-B.Ed. avec majeure peuvent suivre GEOG2523 ou GEOG2603 mais non les deux.

**Les étudiantes et étudiants inscrits à un B.A.-B.Ed. avec majeure et mineure ne peuvent suivre les cours GEOG 3103, GEOG 3523 et GEOG 4803.

**15. SUIVI AU SAC-130307 – RECONFIGURATION DES PROGRAMMES DE
BACCALAURÉAT ÈS ARTS – MAJEURE ET MINEURE EN ÉTUDES FRANÇAISES**



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des sciences de l'éducation

Le 19 décembre 2013

Madame Lisa Roy
Doyenne
Faculté des arts et des sciences sociales
Université de Moncton
Moncton (Nouveau-Brunswick)

Objet : Suivi – reconfiguration des programmes de géographie, d'études françaises et de mineure en sciences sociales

Madame la Doyenne,

Par la présente, je désire faire un suivi à votre lettre datée du 12 décembre 2013 en ce qui concerne la reconfiguration des programmes de géographie, d'études françaises et de mineure en sciences sociales.

Suite aux discussions entre les UARD de nos unités académiques respectives, certaines décisions ont été prises par l'UARD en éducation et le Conseil de la Faculté des sciences de l'éducation en ce qui a trait aux programmes ciblés. Voici un résumé des décisions :

a) Majeures en études françaises et en géographie

➔ Selon les ententes entre les UARD concernées et en concertation avec la secrétaire générale, les profils de ces programmes et les particularités en ce qui concerne la formation en enseignement au secondaire seront présentés lors du dépôt des programmes reconfigurés de B.A.-B.Ed. Par conséquent, la FASS peut procéder à la mise en œuvre de ces programmes, tels qu'ils ont été adoptés au Sénat académique du 7 mars 2013. Une lettre a été acheminée au président du Sénat académique à cet égard.

b) Mineure en études françaises

➔ Acceptée telle quelle. Cette recommandation a également été acheminée au président du Sénat académique.

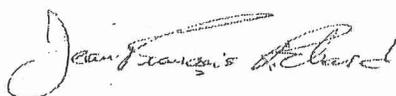
c) Mineure en géographie

Comme il a été présenté dans l'Annexe 1 de votre lettre datée du 12 décembre 2013, les UARD concernées acceptent les modifications proposées au programme en ce qui concerne la formation en enseignement au secondaire. Le Conseil de la Faculté des sciences de l'éducation a adopté ce profil lors de sa réunion du 19 décembre 2013.

d) Mineure en sciences sociales

Comme vous les avez présentées dans l'Annexe 3 de votre lettre datée du 12 décembre 2013, les UARD concernées acceptent les modifications proposées en lien avec l'offre de ce programme dans le cadre de la formation à l'enseignement au secondaire. Le Conseil de la Faculté des sciences de l'éducation a adopté ce profil à sa réunion du 19 décembre 2013. Ceci étant dit, le Conseil tient à souligner le manque en ce qui concerne la formation liée au droit, étant donné que plusieurs écoles secondaires offrent ce cours comme cours option. La Faculté explorera avec la Faculté de droit le développement d'un cours qui pourrait servir non seulement à la formation en éducation, mais également à d'autres programmes. Nous vous garderons au courant de ces démarches.

En espérant que ces réponses vous aideront avec les suivis que vous devez assurer, veuillez agréer, Madame la Doyenne, l'expression de mes sentiments les plus sincères.



Jean-François Richard, Ph.D.
Doyen

c.c. Madame Diane LeBreton, vice-doyenne
Faculté des sciences de l'éducation

16. SUIVI AU SAC 130307 – RECONFIGURATION DU PROGRAMME DE LA MINEURE EN SCIENCES SOCIALES (DOC. 13C/12-13)

R : 12-CPR-140219

« Que dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au programme de Mineure en sciences sociales. »

Vote : unanime

Proposition pour le Sénat académique

« Que dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Sénat académique accepte les modifications proposées au programme de Mineure en sciences sociales. »



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

13C/12-13

Faculté des arts et des sciences sociales

Le 6 janvier 2014



VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA RECHERCHE

07 JAN. 2014

Monsieur Neil Boucher, Président
Comité des programmes
Université de Moncton

UNIVERSITÉ DE MONCTON

**Objet : Nouvelle proposition de reconfiguration
de la mineure en sciences sociales**

Monsieur le Président,

La présente est pour soumettre aux membres du CPR les documents pertinents relatifs à une nouvelle mouture de la proposition de reconfiguration de la mineure en sciences sociales. Cette seconde mouture a été élaborée par le décanat de la Faculté des arts et des sciences sociales en consultation avec les départements d'économie, de science politique et de sociologie ainsi qu'après des consultations avec la Faculté des sciences de l'éducation. Vous trouverez en annexe la correspondance de la Faculté des sciences de l'éducation confirmant le tout.

Vous me permettez tout d'abord d'attirer votre attention sur le fait que les consultations avec la FSE concernant la première version de ce projet de reconfiguration ont eut lieu dès l'automne 2012. L'Annexe 1 témoigne de cette consultation dont les principaux éléments se retrouvent dans la présente proposition de reconfiguration.

D'autres consultations ont depuis conduit à introduire des modifications supplémentaires visant à satisfaire certaines autres préoccupations de la FSE. Il s'est notamment agi de réduire un peu plus la banque de cours associée à la mineure et d'identifier très spécifiquement les cours que les étudiantes et étudiants de la FSE devraient privilégier. Cette nouvelle mouture de la proposition de reconfiguration a été envoyée le 9 octobre dernier à la FSE (Annexe 2).

Dans l'appréciation de cette nouvelle proposition, il importe croyons-nous de garder en tête que la mineure en sciences sociales n'est pas uniquement destinée

aux étudiantes et étudiants de la FSE; lesquels constituent environ 50% des inscriptions.

Enfin, concernant la création d'un cours en droit, vous conviendrez avec nous que cela devrait relever de la Faculté de droit. Les ressources (et l'expertise) dont la FASS et les unités concernées par ce programme disposent sont très nettement insuffisantes pour envisager la création d'un tel cours.

C'est dans cet esprit que le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales a adopté la présente proposition lors de sa réunion tenue le 16 décembre dernier.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales



Jean-François Thibault

p.j. Annexe 1
Annexe 2
Lettre du doyen de la FAS, Jean-François Richard
CPR-1a Énoncé de programme
CPR-2 Modification d'un programme
CPR-10 Mise à jour du répertoire
CPR-11b Feuille de route



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des sciences de l'éducation

Le 19 décembre 2013

Monsieur Raymond Théberge
Recteur et président du Sénat académique
Université de Moncton
Moncton (Nouveau-Brunswick)

Objet : Suivi – programme reconfiguré en sciences sociales

Monsieur,

Par la présente, je désire faire un suivi d'une lettre que je vous ai acheminée le 22 mai 2013 en ce qui concerne la reconfiguration du programme de mineure en sciences sociales. Ce programme devait recevoir l'aval de la Faculté des sciences de l'éducation, étant donné qu'il est également offert dans le cadre des programmes combinés en enseignement au secondaire. Suite à ma correspondance du 22 mai 2013, des discussions interfacultaires ont eu lieu afin d'aborder les besoins particuliers de la formation enseignante en ce qui concerne ce programme.

L'UARD en éducation et le Conseil de la Faculté des sciences de l'éducation ont convenu que le programme en question satisfait, en général, aux besoins de la formation initiale en enseignement au secondaire. Il semble toutefois nécessaire d'apporter certaines modifications mineures afin de mieux desservir la formation à l'enseignement. Ces modifications seront acheminées aux instances concernées par l'entremise de la doyenne de la FASS.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-François Richard, Ph.D.
Doyen

c.c. Mme Lisa Roy, doyenne, FASS



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des sciences de l'éducation

Le 19 décembre 2013

Madame Lisa Roy
Doyenne
Faculté des arts et des sciences sociales
Université de Moncton
Moncton (Nouveau-Brunswick)

Objet : Suivi – reconfiguration des programmes de géographie, d'études françaises
et de mineure en sciences sociales

Madame la Doyenne,

Par la présente, je désire faire un suivi à votre lettre datée du 12 décembre 2013 en ce qui concerne la reconfiguration des programmes de géographie, d'études françaises et de mineure en sciences sociales.

Suite aux discussions entre les UARD de nos unités académiques respectives, certaines décisions ont été prises par l'UARD en éducation et le Conseil de la Faculté des sciences de l'éducation en ce qui a trait aux programmes ciblés. Voici un résumé des décisions :

a) Majeures en études françaises et en géographie

Selon les ententes entre les UARD concernées et en concertation avec la secrétaire générale, les profils de ces programmes et les particularités en ce qui concerne la formation en enseignement au secondaire seront présentés lors du dépôt des programmes reconfigurés de B.A.-B.Ed. Par conséquent, la FASS peut procéder à la mise en œuvre de ces programmes, tels qu'ils ont été adoptés au Sénat académique du 7 mars 2013. Une lettre a été acheminée au président du Sénat académique à cet égard.

b) Mineure en études françaises

Acceptée telle quelle. Cette recommandation a également été acheminée au président du Sénat académique.

c) Mineure en géographie

Comme il a été présenté dans l'Annexe 1 de votre lettre datée du 12 décembre 2013, les UARD concernées acceptent les modifications proposées au programme en ce qui concerne la formation en enseignement au secondaire. Le Conseil de la Faculté des sciences de l'éducation a adopté ce profil lors de sa réunion du 19 décembre 2013.

d) Mineure en sciences sociales

Comme vous les avez présentées dans l'Annexe 3 de votre lettre datée du 12 décembre 2013, les UARD concernées acceptent les modifications proposées en lien avec l'offre de ce programme dans le cadre de la formation à l'enseignement au secondaire. Le Conseil de la Faculté des sciences de l'éducation a adopté ce profil à sa réunion du 19 décembre 2013. Ceci étant dit, le Conseil tient à souligner le manque en ce qui concerne la formation liée au droit, étant donné que plusieurs écoles secondaires offrent ce cours comme cours option. La Faculté explorera avec la Faculté de droit le développement d'un cours qui pourrait servir non seulement à la formation en éducation, mais également à d'autres programmes. Nous vous garderons au courant de ces démarches.

En espérant que ces réponses vous aideront avec les suivis que vous devez assurer, veuillez agréer, Madame la Doyenne, l'expression de mes sentiments les plus sincères.



Jean-François Richard, Ph.D.
Doyen

c.c. Madame Diane LeBreton, vice-doyenne
Faculté des sciences de l'éducation

CPR-1A-ÉNONCÉ DE PROGRAMME (MINEURE)

L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME
DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME DE MINEURE
 (24 crédits)

1. Identification du programme

- 1.1 Faculté : Arts et sciences sociales
- 1.2 Unité(s) responsable(s) du programme : Faculté des arts et des sciences sociales
- 1.3 Titre du programme : Mineure en sciences sociales
- 1.5 Date d'entrée en vigueur : le 1^{er} juillet 2014

2. Description générale du programme reconfiguré**2.1 Description des objectifs du programme**

Le programme vise essentiellement à offrir aux étudiantes et étudiants une formation complémentaire en sciences sociales. Les principaux objectifs du programme sont de permettre l'acquisition de connaissances de base en sciences sociales, d'initier l'étudiante et l'étudiant aux principales disciplines des sciences sociales et d'acquérir des connaissances complémentaires à celles que lui procure sa discipline principale. Comme il s'agit d'un programme multidisciplinaire, le programme ne mène pas en tant que tel à un emploi spécifique. L'accent est plutôt mis sur l'acquisition de connaissances permettant la mise en contexte, dans une perspective axée sur les sciences sociales, des acquis qu'elle ou il aurait fait dans sa discipline principale.

2.2 Description des stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs

Les étudiantes et les étudiants inscrits à ce programme ne forment pas une cohorte distincte de celles des autres programmes. Par conséquent, les stratégies pédagogiques utilisées sont les mêmes que celles utilisées dans les autres programmes impliqués dans la mineure. Les membres du corps professoral des Départements d'économie, de science politique et de sociologie ont recours à une gamme étendue de méthodes pédagogiques qu'ils mettent en œuvre selon la nature et les objectifs de chaque cours ainsi que la taille et la composition des groupes. La transmission des connaissances pourra ainsi impliquer des cours magistraux, des cours semi-magistraux et des séminaires. Les méthodes d'évaluation sont également variées : contrôle continu des connaissances par la réalisation de recherches menant à la rédaction de travaux courts et de travaux semestriels ou de projets de groupe, d'exposés oraux, d'examens sur table, d'examens-maison. De plus, l'apprentissage de l'étudiante ou de l'étudiant se trouve renforcé et enrichi du fait que les activités s'inscrivent dans la formation que suivent les autres étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de majeure ou de spécialisation dans les disciplines impliquées.

2.3 Résultats attendus pour les étudiantes et étudiants.

À la fin de son programme, la diplômée ou le diplômé sera en mesure de mieux comprendre la spécificité des situations sociale, politique ou économique auxquelles elle et il pourrait être confronté. La formation multidisciplinaire qui constitue le cœur du programme permettra aussi aux diplômées et diplômés d'en apprécier les principaux enjeux qui sont souvent fort complexes.

3. La formation fondamentale

3.1 Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre.

Les limites intrinsèques de la formation fondamentale dans ce programme sont son caractère multidisciplinaire. Or, ce caractère multidisciplinaire représente aussi le principal attrait de ce programme qui entend initier l'étudiante ou l'étudiant à un champ d'étude tout en lui offrant la possibilité d'acquérir des connaissances complémentaires qui enrichiront sa formation tout en laissant une place à ses intérêts académiques et professionnels.

3.2 Liste des cours exigés : sigle, titre, objectifs et description des cours; statut des cours (obligatoire ou à option). (Faire accompagner du formulaire approprié.)

Cours obligatoires	9 crédits
ECON 1011 Introduction à l'économie	3
SCPO 1000 Science politique I	3
SOCI 1000 Introduction à la société	3
Cours à option	15 crédits
Choisir 9 crédits dont 6 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi les cours de l'un des blocs ECON, SCPO ou SOCI.	9
Choisir 6 crédits dont 3 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi les cours des deux autres blocs ECON, SCPO ou SOCI en excluant les cours de même sigle que le 1 ^{er} bloc choisi.	6
Dans leur choix de cours à option, les personnes inscrites au baccalauréat en éducation devraient privilégier les cours identifiés par une étoile (*)	
Bloc ECON	3
ECON 1020 Principes économiques (macro) (*)	3
ECON 1030 Principes économiques (micro)	3
ECON 2040 Questions écon. contemporaines (*)	3
ECON 2060 Économie de l'environnement	3
ECON 2070 Économie de la santé	3
ECON 2080 Thèmes spéciaux en économie I (*)	3
ECON 2150 Économie du développement	3
ECON 3120 Économie et éthique (*)	3
ECON 3170 Théorie des jeux	3
ECON 3510 Budget de l'État (*)	3
ECON 3600 Relations économiques intern.	3
ECON 4620 Théorie du commerce intern..	3
Bloc SCPO	
SCPO 1010 Science politique II (*)	3
SCPO 2000 Pensée politique II	3
SCPO 2100 Système politique canadien (*)	3
SCPO 2120 Politique en Acadie (*)	3
SCPO 2220 Principe d'admin. publique	3
SCPO 2340 Intro aux relations intern.	3
SCPO 3000 Idéologies politiques	3
SCPO 3015 Politique comparée (*)	3
SCPO 3110 Systèmes électoraux comparés (*)	3
SCPO 4000 Séminaire polit. acadienne (*)	3
SCPO 4260 Séminaire polit.canadienne (*)	3
Bloc SOCI	
SOCI 1100 Thèmes sociologiques	3
SOCI 1410 Introduction à l'anthropologie	3
SOCI 2002 Méthode I	3
SOCI 2515 Sociologie canadienne (*)	3
SOCI 2533 Sociologie de l'Acadie (*)	3
SOCI 3810 Sociologie des identités (*)	3
SOCI 4533 Francophonies minorit. canad. (*)	3
SOCI 4540 Les mouvements sociaux (*)	3
SOCI 4575 Sociologie de la culture (*)	3
SOCI 4640 Socio. de la mondialisation (*)	3
SOCI 4710 Sociologie de la communication (*)	3
Total	24

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Arts et sciences sociales

le 10 septembre 2013

Département : _____

Nom du programme : Mineure en sciences sociales

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel	Proposition de modification
Les personnes inscrites à une majeure dans une des disciplines des sciences sociales ne peuvent pas s'inscrire dans cette mineure.	Les personnes inscrites à une majeure dans une des disciplines des sciences sociales ne peuvent pas s'inscrire dans cette mineure.
OBLIGATOIRES 12 CR.	Dans leur choix de cours à option, les personnes inscrites au baccalauréat en éducation devraient privilégier les cours identifiés par une étoile (*)
ECON 1011 SCPO 1000 ou SCPO 1050 SOCI 1000 SOCI 2533	1 ^{re} ANNÉE
OPTION 18 CR.	FORMATION FONDAMENTALE
Option A	<u>Discipline principale – cours obligatoires</u>
Faire 12 crédits à l'intérieur de l'un des blocs suivants : Économie (ECON) Sociologie (SOCI) Science politique (SCPO)	ECON1011 Introduction à l'économie 3 cr. SCPO1000 Science politique I 3 cr. SOCI1000 Introduction à la société 3 cr. 9 CR.
Les étudiantes et les étudiants qui choisiront le bloc de cours SCPO devraient au préalable avoir réussi SCPO 1000.	2^e ANNÉE
Option B	<u>Discipline principale - cours à option</u>
En excluant les cours du même sigle que le bloc choisi ci-dessus, faire au moins 6 crédits parmi les cours portant les sigles suivants : ECON, SCPO, SCPO, SOCI.	Choisir 3 crédits parmi les cours de l'un des blocs ECON, SCPO ou SOCI. 3 cr. 3 CR.
Les deux cours à retenir dans chacune de ces matières seront déterminés conjointement avec les responsables des programmes concernés.	3^e ANNÉE
30 CR.	<u>Discipline principale – cours à option</u>
	Choisir 3 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi les cours du bloc choisi en 2 ^e année. 3 cr.
	Choisir 3 crédits parmi les cours des deux autres blocs ECON, SCPO ou SOCI en excluant les cours de même sigle que le 1 ^{er} bloc choisi en 2 ^e année. 3 cr. 6 CR.
	4^e ANNÉE
	<u>Discipline principale - cours à option</u>
	Choisir 3 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi les cours de l'un des blocs ECON, SCPO ou SOCI. 3 cr.
	Choisir 3 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi les cours des deux autres blocs ECON, SCPO ou SOCI en excluant les cours de même sigle que le 1 ^{er} bloc choisi en 2 ^e année. 3 cr. 6 CR.
Bloc Économie	TOTAL 24 CR.
Obligatoire ECON1010	
Option	Bloc ECON
ECON 2040 ECON 2130 ECON 2150 ECON 2600	ECON 1020 Principes économiques (macro) (*)
ECON 3100 ECON 3500 ECON 3510 ECON 3520	ECON 1030 Principes économiques (micro)
ECON 3550 ECON 3600 ECON 3800	ECON 2040 Questions écon. Contemporaines (*)
	ECON 2060 Économie de l'environnement
	ECON 2070 Économie de la santé
	ECON 2080 Thèmes spéciaux en économie I (*)
	ECON 2150 Économie du développement

La séquence de cours ECON1020 et ECON1030 est équivalente à la séquence ECON1011 et ECON1010. Les étudiantes et les étudiants qui désirent suivre les cours du bloc Économie de la mineure en sciences sociales peuvent donc substituer les cours ECON1020 et ECON1030 aux cours ECON1011 et ECON1010.

Bloc Sociologie

SOCI 1102	SOCI 1410	SOCI 2510	SOCI 2540
SOCI 2560	SOCI 2710	SOCI 3050	SOCI 3210
SOCI 3320	SOCI 3413	SOCI 3420	SOCI 3520
SOCI 3560	SOCI 3810	SOCI 4750	

Bloc Science politique

Obligatoire

SCPO 1010 SCPO 2100

Option

SCPO 1020	SCPO 2000	SCPO 2120	SCPO 2220
SCPO 2340	SCPO 2365	SCPO 3000	SCPO 3015
SCPO 3110	SCPO 3150	SCPO 3320	SCPO 4000
SCPO 4115	SCPO 4140	SCPO 4150	SCPO 4340
SCPO 4350	SCPO 4420	SCPO 4520	

ECON 3120 Économie et éthique (*)
 ECON 3170 Théorie des jeux
 ECON 3510 Budget de l'État (*)
 ECON 3600 Relations économiques intern.
 ECON 4620 Théorie du commerce intern..

Bloc SCPO

SCPO 1010 Science politique II (*)
 SCPO 2000 Pensée politique II
 SCPO 2100 Système politique canadien (*)
 SCPO 2120 Politique en Acadie (*)
 SCPO 2220 Principe d'admin. publique
 SCPO 2340 Intro aux relations intern.
 SCPO 3000 Idéologies politiques
 SCPO 3015 Politique comparée (*)
 SCPO 3110 Systèmes électoraux comparés (*)
 SCPO 4000 Séminaire polit. acadienne (*)
 SCPO 4260 Séminaire polit.canadienne (*)

Bloc SOCI

SOCI 1100 Thèmes sociologiques
 SOCI 1410 Introduction à l'anthropologie
 SOCI 2002 Méthode I
 SOCI 2515 Sociologie canadienne (*)
 SOCI 2533 Sociologie de l'Acadie (*)
 SOCI 3810 Sociologie des identités (*)
 SOCI 4533 Francophonies minorit. canad. (*)
 SOCI 4540 Les mouvements sociaux (*)
 SOCI 4575 Sociologie de la culture (*)
 SOCI 4640 Socio. de la mondialisation (*)
 SOCI 4710 Sociologie de la communication (*)

Formulaire CPR-11b

Nom :

NI :

Feuille de route pour la mineure en sciences sociale

Tableau des cours par année

Première année (9 crédits)	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours obligatoires		
ECON1011 Introduction à l'économie	3	
SCPO1000 Science politique I	3	
SOCI1000 Introduction à la société	3	
Deuxième année (6 crédits)	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – cours à option (voir notes 1 et 2)		
Choisir 3 crédits parmi les cours de l'un des blocs ECON, SCPO ou SOCI.	3	
Troisième année (3 crédits)	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – cours à option (voir notes 1 et 2)		
Choisir 3 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi les cours du bloc choisi en 2 ^e année.	3	
Choisir 3 crédits parmi les cours des deux autres blocs ECON, SCPO ou SOCI en excluant les cours de même sigle que le bloc choisi en 2 ^e année.	3	
Quatrième année (6 crédits)	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – cours à option (voir notes 1 et 2)		
Choisir 3 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi les cours du bloc choisi en 2 ^e année.	3	
Choisir 3 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi les cours des deux autres blocs ECON, SCPO ou SOCI en excluant les cours de même sigle que le bloc choisi en 2 ^e année.	3	
TOTAL	24 Cr.	

Note 1 : Dans leur choix de cours à option, les personnes inscrites au baccalauréat ès arts et baccalauréat en éducation devraient privilégier les cours identifiés par une étoile (*)

Note 2 :

Bloc ECON

ECON 1020 Principes économiques (macro) (*)
 ECON 1030 Principes économiques (micro)
 ECON 2040 Questions écon. Contemporaines (*)
 ECON 2060 Économie de l'environnement
 ECON 2070 Économie de la santé
 ECON 2080 Thèmes spéciaux en économie I (*)
 ECON 2150 Économie du développement
 ECON 3120 Économie et éthique (*)
 ECON 3170 Théorie des jeux
 ECON 3510 Budget de l'État (*)
 ECON 3600 Relations économiques intern.
 ECON 4620 Théorie du commerce intern..

Bloc SCPO

SCPO 1010 Science politique II (*)
 SCPO 2000 Pensée politique II
 SCPO 2100 Système politique canadien (*)
 SCPO 2120 Politique en Acadie (*)
 SCPO 2220 Principe d'admin. publique
 SCPO 2340 Intro aux relations intern.
 SCPO 3000 Idéologies politiques
 SCPO 3015 Politique comparée (*)
 SCPO 3110 Systèmes électoraux comparés (*)
 SCPO 4000 Séminaire polit. acadienne (*)
 SCPO 4260 Séminaire polit.canadienne (*)

Bloc SOCI

SOCI 1100 Thèmes sociologiques

SOCI 1410 Introduction à l'anthropologie

SOCI 2002 Méthode I

SOCI 2515 Sociologie canadienne (*)

SOCI 2533 Sociologie de l'Acadie (*)

SOCI 3810 Sociologie des identités (*)

SOCI 4533 Francophonies minorit. canad. (*)

SOCI 4540 Les mouvements sociaux (*)

SOCI 4575 Sociologie de la culture (*)

SOCI 4640 Socio. de la mondialisation (*)

SOCI 4710 Sociologie de la communication (*)

17. MISE EN VIGUEUR COMPLÈTE DES PROGRAMMES RECONFIGURÉS DE BACCALAURÉAT EN INGÉNIERIE (DOC. 31/13-14)

R : 16-CPR-140219

« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique la mise en vigueur complète en juillet 2014 des programmes de baccalauréats reconfigurés en ingénierie. »

Vote : unanime

Proposition pour le Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte la mise en vigueur complète en juillet 2014 des programmes de baccalauréats reconfigurés en ingénierie. »



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté d'ingénierie

Le 31 janvier 2014

Monsieur Neil Boucher, Ph. D.
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Pavillon Léopold-Taillon
Université de Moncton



VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA RECHERCHE

31 JAN. 2014

UNIVERSITÉ DE MONCTON

31/13-14



Objet : Demande pour une mise en vigueur complète en juillet 2014 des programmes reconfigurés de baccalauréats en ingénierie

Monsieur le Vice-recteur,

À sa réunion du 24 janvier 2014 (procès-verbal ci-joint), le Conseil de la Faculté d'ingénierie a voté la résolution suivante :

Proposition CF1140124a-04 (Roger Boudreau – Gabriel Cormier)

Étant donné que les étudiantes et étudiants inscrits à l'ancien programme qui seraient touchés par une mise en vigueur complète de leur programme reconfiguré en juillet 2014 sont actuellement inscrits en 3e et 4e années,

le Conseil de la Faculté d'ingénierie :

soulève à l'appui d'une mise en vigueur complète en juillet 2014 que

- *les professeures et professeurs de la Faculté d'ingénierie ont voté unanimement en faveur pour une mise en vigueur complète des programmes reconfigurés dès juillet 2014.*
- *Les étudiantes et étudiants qui seraient touchés par une mise en vigueur complète de leur programme reconfiguré en juillet 2014 sont fortement en faveur à 93 % (67 pour, 5 contre). Parmi ces étudiantes et étudiants, certains craignaient qu'ils aient à faire des cours au choix additionnels pour satisfaire certains OFG ou qu'ils aient à faire plus de crédits qu'exigés dans leur ancien programme pour obtenir leur diplôme.*
- *Les étudiantes et étudiants qui seraient touchés par une mise en vigueur complète en juillet 2014 complèteraient leur diplôme avec un contenu de cours identique à 90 % de celui de leur ancien programme.*

Monsieur Neil Boucher

Page 2

Le 31 janvier 2014

- *Tous les étudiantes et étudiants touchés par une mise en vigueur complète en juillet 2014 satisfont aux objectifs de formation générale 1, 3, 4, 5, 7 et 8;*
- *Les seuls étudiants touchés par une mise en vigueur complète en juillet 2014 qui pourraient ne pas satisfaire à certains des objectifs de formation générale 2, 6 ou 9 sont ceux qui ont déjà complété les trois cours au choix hors faculté. Il faut souligner que de ces trois cours, deux sont obligatoirement en sciences humaines et sociales.*
- *Les étudiantes et étudiants touchés par une mise en vigueur complète en juillet 2014 qui n'auront pas complété les cours au choix de leur ancien programme choisiront des cours en vue de satisfaire les objectifs de formation générale 2, 6 ou 9. En conséquence, la mise en vigueur complète en juillet 2014 permettra à un plus grand nombre d'étudiantes et étudiants de satisfaire à un plus grand nombre d'objectifs de formation générale.*
- *Les étudiantes et étudiants touchés par une mise en vigueur complète en juillet 2014 suivraient un contenu de cours qui satisferait les normes de composition des programmes reconfigurés*
- *la visite du comité d'agrément est en octobre 2014 et que les programmes qui seront évalués seront ceux qui auront des diplômés en mai 2015. Une mise en vigueur complète permettrait de soumettre pour l'agrément les nouveaux programmes reconfigurés.*
- *Advenant que les programmes reconfigurés ne soient pas complètement mis en vigueur en juillet 2014, il sera nécessaire de remettre les anciens programmes au répertoire officiel de l'Université afin de répondre à l'exigence de l'agrément (le répertoire doit contenir les 6 programmes à évaluer). Cette obligation créera beaucoup de confusion chez les étudiantes et étudiants inscrits dans l'un ou l'autre des programmes (anciens ou reconfigurés).*
- *Aucune étudiante ou aucun étudiant ne sera pénalisé, c'est-à-dire qu'aucune ou qu'aucun n'aura à faire plus de crédits que ceux prévus dans leur ancien programme*

et qu'en conséquence recommande que le programme reconfiguré soit mis en vigueur complètement dès juillet 2014.

Adoptée

Monsieur Neil Boucher
Page 3
Le 31 janvier 2014

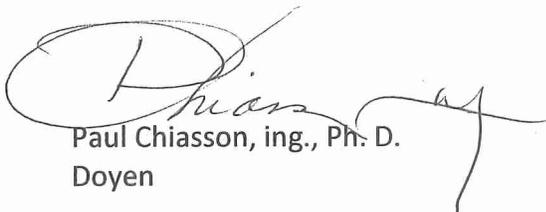
Vous trouverez de plus en pièce jointe :

- les changements mineurs aux formulaires CPR-7 recommandés par le Conseil de la Faculté d'ingénierie. Ceux-ci vous ont déjà été transmis dans une lettre datée du 20 septembre 2013. Ils ont de plus été révisés à la satisfaction du Registraire.
- des copies des plans de transition tirés du Rapport du Comité des programmes soumis au Sénat académique du 3 mai 2013.

Ces documents vous permettront de constater que la mise en vigueur complète pourra se faire de façon fluide et efficace.

Je vous saurais gré de soumettre cette lettre pour la considération du Comité des programmes. Enfin, selon la requête du Conseil, je souhaiterais être reçu par le Comité des programmes afin de répondre aux questions de ses membres sur tous les points qui demanderaient des éclaircissements.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-recteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Paul Chiasson, ing., Ph. D.
Doyen

p. j.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON MODIFICATION**MAJEURE DE LA BANQUE DE COURS D'UNE DISCIPLINE**

Nom du programme : Baccalauréat en ingénierie (génie civil) régime régulier et coopératif

Banque de cours actuelle		Banque de cours proposée		Le nouveau cours est-il l'équivalent* de l'ancien cours (oui/non)
Sigle	Crédits	Sigle	Crédits	
GCIV1000	0	GCIV1000	0	
GCIV1110	3	GCIV1011	3	oui
GCIV2000	0	GCIV2000	0	
GCIV2010	3	GCIV2010	3	
GCIV2210	3	GCIV2210	3	
GCIV2510	3	GCIV2011	3	oui
GCIV2710	3	GCIV2710	3	
GCIV3000	0	GCIV3000	0	
GCIV3110	3	GCIV3110	3	
GCIV3210	3	GCIV3210	3	
GCIV3410	3	GCIV3410	3	
GCIV3420	3	GCIV3420	3	
GCIV4000	0	GCIV4000	0	
GCIV4240	3	GCIV3220	3	oui
GCIV4310	3	GCIV4310	3	
GCIV4330	3	GCIV4330	3	
GCIV4430	3	GCIV4430	3	
GCIV4630	3	GCIV4640	3	oui
GCIV4750	3	GCIV4750	3	
GCIV5040	3	GCIV5040	3	
GCIV5110	3	GCIV5110	3	
GCIV5210	3	GCIV5210	3	
GCIV5250	3	GCIV5250	3	
GCIV5330	3	GCIV5330	3	
GCIV5340	3	GCIV5340	3	
GCIV5350	3	GCIV5350	3	
GCIV5360	3	GCIV5360	3	
GCIV5410	3	GCIV5410	3	
GCIV5420	3	GCIV5420	3	
GCIV5440	3			
GCIV5450	3	GCIV5450	3	
GCIV5460	3			
GCIV5530**	3	*		
GCIV5540	3	GCIV5540	3	
GCIV5550	3	GCIV5550	3	
GCIV5610*	3	GCIV4650**	3	oui
GCIV5620	3	GCIV5620	3	
GCIV5630	3	GCIV5630	3	
GCIV5710	3	GCIV5710	3	
GCIV5720	3	GCIV5720	3	
GCIV5810	3	GCIV5010	3	oui
GCIV5960	3			
GCIV5975	3	GCIV5975	3	
GCIV5980	3	GCIV5980	3	
		GCIV5903	9	
		GCIV5990	3	

*Modification d'équivalence de cours approuvé au CPR-130208-R12

** Modification d'équivalence de cours approuvé au CPR-130208-R12

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON MODIFICATION
MAJEURE DE LA BANQUE DE COURS D'UNE DISCIPLINE

Nom du programme : Baccalauréat en ingénierie - génie électrique (régulier et coopératif)

Banque de cours actuelle		Banque de cours proposée		Le nouveau cours est-il l'équivalent* de l'ancien cours (oui/non)
Sigle	Crédits	Sigle	Crédits	
GELE1000	0	GELE1000	0	
		GELE1012	3	
GELE2000	0	GELE2000	0	
GELE2012	3	GELE2012	3	
GELE2442	3	GELE2442	3	
GELE2511	3	GELE3131*	3	Oui
GELE3000	0	GELE3000	0	
GELE3112	3			
GELE3121*	3			
GELE3132	3	GELE3333	3	Oui
GELE3211	3	GELE3211	3	
GELE3222	3	GELE3222	3	
GELE3311	3	GELE2211	3	Oui
GELE3422	3	GELE3422	3	
GELE3521	3	GELE3541	3	Oui
		GELE3700		
GELE4000	0	GELE4000	0	
GELE4011	3	GELE3113	3	Oui
GELE4212	3	GELE4212	3	
GELE4221	3	GELE4221	3	
GELE4224	3	GELE4244	3	Oui
GELE4421	3	GELE4700	3	Oui
		GELE4444**	3	
GELE5000	3			
		GELE5900	9	
GELE5132	3	GELE5132	3	
GELE5212	3	GELE5312	3	Oui
GELE5220	3	GELE5220	3	
GELE5222	3	GELE5221	3	Oui
GELE5223	3	GELE5223	3	
GELE5224	3	GELE5224	3	
GELE5313	3	GELE4132	3	Oui
GELE5322	3	GELE5322	3	
GELE5324	3	GELE5324	3	
GELE5340	3	GELE5340	3	
GELE5343	3	GELE5343	3	
GELE5350	3	GELE5350	3	
GELE5424**	3			
GELE5521	3	GELE5521	3	
GELE5522	3	GELE5522	3	
GELE5524	3	GELE5524	3	
GELE5550	3	GELE5552	3	Oui
GELE5580	3	GELE5584	3	Oui
		GELE5131	3	
GELE4010	3	GELE4010	3	
GELE5119	3	GELE5119	3	
GELE5416	3	GELE5416	3	

*Modification d'équivalence de cours approuvé au CPR-130208-R18
 ** Modification d'équivalence de cours approuvé au CPR-130208-R18

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION MAJEURE DE LA BANQUE DE COURS D'UNE DISCIPLINENom du programme : Baccalauréat en ingénierie (génie mécanique – régimes régulier et coopératif)

Banque de cours actuelle		Banque de cours proposée		Le nouveau cours est-il l'équivalent* de l'ancien cours (oui/non)
Sigle	Crédits	Sigle	Crédits	
GCIV2010	3	GCIV/GMEC2010	3	oui
GCIV2210	3	GCIV/GMEC2210	3	oui
GMEC1000	0	GMEC1000	0	
GMEC1111	3	GMEC1014	3	oui
GMEC1311	3	GMEC1013	3	oui
GMEC2000	0	GMEC2000	0	
GMEC2522	3	GMEC2311	3	oui
GMEC3000	0	GMEC3000	0	
GMEC3121	3	GMEC3240	3	oui
GMEC3211	3	GMEC3212	3	oui
GMEC3320	3	GMEC4320	3	oui
GMEC3332	3			
GMEC3411	3	GMEC3412	3	oui
GMEC3611	3	GMEC3601	3	oui
GMEC3621	3	GMEC3626	3	oui
GMEC3825	3			
GMEC4000	0	GMEC4000	0	
GMEC4221	3	GMEC4282	3	oui
GMEC4311	3	GMEC5331	3	oui
GMEC4340	3			
GMEC4420	3	GMEC4420	3	
GMEC4430	3	GMEC4430	3	
GMEC4512	3	GMEC4502	3	oui
GMEC5130	3	GMEC5120	3	oui
GMEC5140	3			
GMEC5213	3			
GMEC5350	3	GMEC3230	3	oui
GMEC5360	3			
GMEC5440	3	GMEC5440	3	
GMEC5450	3	GMEC5450	3	
GMEC5460	3	GMEC5465	3	oui
GMEC5470	3	GMEC5475	3	oui
GMEC5480	3	GMEC5480	3	
GMEC5521	3	GMEC5522	3	oui
GMEC5531	3	GMEC5530	3	oui
GMEC5540	3	GMEC5370	3	oui
GMEC5630	3	GMEC5630	3	
GMEC5640	3	GMEC5670	3	oui
GMEC5650	3	GMEC5650	3	
GMEC5910	3			
GMEC5930	3	GMEC5930	3	
GMEC5940	3	GMEC5940	3	
GMEC5950	3	GMEC5950	3	
		GMEC3251	3	
		GMEC4261	3	
		GMEC5340	3	
		GMEC5490	3	
		GMEC5970	6	

*Si oui, le système va le considérer comme "équivalent" pour les fins d'exigences du programme.

Programme de Baccalauréat en ingénierie (génie civil)¹
CORRESPONDANCE DE COURS PENDANT LA TRANSITION
(Tous les cours ci-dessous sont de 3 crédits sauf GCIV5903 qui est de 9 crédits)

Programme actuel	Programme reconfiguré
1^{re} année (30 crédits) Cours obligatoires (30 crédits) CHIM1013 Chimie générale I CHIM1023 Chimie générale II FRAN1500 Communication orale GCIV1110 Communication en ingénierie GMEC1111 Matériaux en ingénierie GMEC1311 Dessin d'ingénierie MATH1063 Analyse math. appliquée I MATH1163 Analyse math. appliquée II PHYS1373 Intro à électrici. et magnét. PHYS1523 Initiat. à la physique moderne	CHIM1013 Chimie générale I Cours en surplus FRAN1500 Communication orale GCIV1011 Initiation au travail en ing. GMEC1014 Matériaux en ingénierie GMEC1013 Dessin et conception en ing. MATH1073 Calcul différentiel ² MATH1173 Calcul intégral ² PHYS1373 Électricité et magnétisme Cours au choix pour satisfaire l'OFG9 <p align="right">27 cr.</p>
2^e année (30 crédits) Cours obligatoires (30 crédits) FRAN1600 Communication écrite GCIV2010 Statique GCIV2210 Résistance des matériaux GCIV2510 Technologie de l'environnement GCIV2710 Géomatique GMEC2522 Dynamique INFO1001 Principes de programmation I MATH2023 Analyse math. appliquée III MATH2123 Algèbre et analyse vector appl STAT2603 Intro aux prob et statistique	FRAN1600 Communication écrite GCIV2010 Statique GCIV2210 Résistance des matériaux GCIV2011 Technologie de l'environnement GCIV2710 Géomatique GMEC2311 Dynamique GELE1012 Outils d'ingénierie MATH2023 Analyse math. appliquée MATH2123 Algèbre et analyse vector appl STAT2603 Intro aux prob et statistique <p align="right">30 cr.</p>
3^e année (33 crédits) Cours obligatoires (27 crédits) GCIV3110 Matériaux de construction GCIV3210 Concepts des structures GCIV3410 Science de la terre GCIV3420 Mécanique des sols GELE2112 Circuits électriques GMEC3411 Thermodynamique GMEC3611 Mécanique des fluides I MATH3503 Équations différentielles I MATH3533 Analyse numérique Cours au choix Cours au choix	GCIV3110 Matériaux de construction GCIV3210 Concepts des structures GCIV3410 Science de la terre GCIV3420 Mécanique des sols GELE2012 Circuits électriques Cours à option 1 - Liste B GMEC3601 Mécanique des fluides MATH3503 Équations différentielles I Cours en surplus Cours au choix pour satisfaire l'OFG 2 Cours au choix pour satisfaire l'OFG 6 <p align="right">30 cr.</p>

¹ La même correspondance est valide pour le profil coopératif. Les stages P et P-SAD ont été supprimés et ne sont donc pas indiqués.

² En attendant l'entrée en vigueur des cours reconfigurés en mathématiques, les anciens cours seront suivis.

<p>4^e année (36 crédits)</p> <p>Cours obligatoires (30 crédits)</p> <p>ADRH4222 Administration du personnel I ADMN4291 Systèmes administratifs I GCIV4240 Analyse des structures I GCIV4310 Charpentes métalliques GCIV4330 Béton armé GCIV4430 Fondations GCIV4630 Hydraulique GCIV4750 Conception des routes GMEC3825 Santé, sécurité et ergonomie SOCI3320 Technologies et sociétés</p> <p>Cours à option ⁽³⁾ Cours à option ⁽³⁾</p>	<p>Cours en surplus</p> <p>ADMN4291 Systèmes administratifs I GCIV3220 Analyse des structures GCIV4310 Charpentes métalliques GCIV4330 Béton armé GCIV4430 Fondations GCIV4640 Hydraulique/hydrologie GCIV4750 Conception des routes Cours à option 2 - Liste B SOCI3320 Technologies et sociétés</p> <p>GCIV4650 Hydraulique urbaine Cours à option 3 – Liste A</p> <p style="text-align: right;">33cr.</p>
<p>5^e année (33 crédits)</p> <p>Cours obligatoires (21 crédits)</p> <p>GCIV5410 Géologie de l'ingénieur GCIV5550 Traitement des eaux GCIV5610 Hydrologie GCIV5810 Lois, contrats et déontologie GCIV5960 Projet de génie civil Cours à option ⁽³⁾ Cours à option ⁽³⁾</p> <p>GCIV5975 Gestion de projet en ing. GELE4010 Économie en ingénierie</p> <p>Cours à option ⁽³⁾ Cours au choix ⁽²⁾</p> <p>TOTAL 162 cr</p>	<p>GCIV5410 Géologie de l'ingénieur GCIV5550 Traitement des eaux Cours à option 4 - Liste A GCIV5010 Lois et déontologie GCIV5903 Projet de génie civil (9 cr) (voir Note 1)</p> <p>GCIV5975 Gestion des projets en ing. GELE4010 Économie en ingénierie</p> <p>Cours à option 5 – Liste A</p> <p style="text-align: right;">30 cr.</p> <p>TOTAL 150 cr</p>
<p>Notes :</p> <p>(1) À référer au répertoire pour les exigences en français. Seulement 2 cours de français seront comptabilisés envers le diplôme, les autres seront des crédits en surplus.</p> <p>(2) Cours au choix</p> <p>Choisir 9 crédits hors faculté selon la liste adoptée par la Faculté dont au moins 6 crédits parmi les cours PHIL, PSYC, SCPO, SCRE, SOCI et TSOC.</p> <p>(3) Cours à option</p> <p>Choisir au moins 9 crédits de la liste des cours à option ; les 6 autres crédits pourront être des cours de niveau 4000 ou 5000 parmi les autres disciplines de génie.</p> <p>Liste des cours à option</p> <p>GCIV5040 Techniques de génie civil GCIV5110 Technologie du béton GCIV5210 Dynamique des structures GCIV5250 Structures par éléments finis GCIV5330 Béton précontraint</p>	<p>Notes :</p> <p>(1) Le GCIV5903 est à 9 crédits. Le cours GCIV5960 plus deux cours à option sont considérés équivalents au GCIV5903 pendant la transition.</p> <p>(2) N'importe quel cours à option du programme actuel peut remplacer un cours à option du programme reconfiguré.</p> <p>Cours à option : Liste A</p> <p>GCIV5040 Techniques de génie civil GCIV5110 Technologie du béton GCIV5210 Dynamique des structures GCIV5250 Structures par éléments finis GCIV5330 Béton précontraint GCIV5340 Conception des ponts GCIV5350 Éléments des bâtiments GCIV5360 Bois et maçonnerie GCIV5420 Géotechnique et ouvrages GCIV5450 Hydrogéologie GCIV5540 Génie de l'environnement GCIV5620 Structures hydrauliques GCIV5630 Ressources hydrauliques GCIV5710 Revêtements routiers GCIV5720 Techniques de la circulation</p>

GCIV5340	Conception des ponts	GCIV5980	Gestion des infrastructures
GCIV5350	Éléments des bâtiments	GCIV5990	Infrastructures durables
GCIV5360	Bois et maçonnerie		
GCIV5420	Géotechnique et ouvrages	<u>Cours à option : Liste B</u>	
GCIV5440	Sites Contaminés	GMEC3230	Mécanique des solides
GCIV5450	Hydrogéologie	GMEC5120	Matériaux composites
GCIV5460	Géotechnique expérimentale	GMEC5930	Production industrielle
GCIV5530	Génie de l'environnement I	GMEC5940	Qualité, fiabilité et mtce
GCIV5540	Génie de l'environnement II		
GCIV5620	Structures hydrauliques		
GCIV5630	Ressources hydrauliques		
GCIV5710	Revêtements routiers		
GCIV5720	Techniques de la circulation		
GCIV5980	Gestion des infrastructures		

UNIVERSITÉ DE MONCTON
Baccalauréat en ingénierie - génie électrique (régulier)

Cours à suivre du programme actuel			Cours à reconnaître programme reconfiguré		
1^{re} année					
CHIM1013	Chimie générale I	3 cr	CHIM1013	Chimie générale I	3 cr
CHIM1023	Chimie générale II	3 cr	Cours à option de 3 crédits en sciences naturelles 3 cr		
FRAN1500	Communication orale	3 cr	FRAN1500	Communication orale	3 cr
GGIV1110	Communication en ingénierie	3 cr	GCIV1011	Initiation au travail en ing.	3 cr
GMEC1111	Matériaux en ingénierie	3 cr	GMEC1014	Matériaux en ingénierie	3 cr
GMEC1311	Dessin d'ingénierie	3 cr	GMEC1013	Dessin et conception en ing.	3 cr
MATH1063	Analyse math. appliquée I	3 cr	MATH1073	Calcul différentiel	3 cr
MATH1163	Analyse math. appliquée II	3 cr	MATH1173	Calcul intégral	3 cr
PHYS1373	Intro à électrici. et magnét.	3 cr	PHYS1373	Électricité et magnétisme	3 cr
PHYS1523	Initiation à la physique moderne	3 cr	Choisir 3cr de cours selon la note de l'OFG9 3 cr		
30 cr			30 cr		
2^e année					
FRAN1600	Communication écrite	3 cr	FRAN1600	Communication écrite	3 cr
GCIV2010	Statique	3 cr	GCIV2010	Statique	3 cr
GCIV2510	Technologie de l'environnement	3 cr	GCIV2011	Technologie de l'environnement	3 cr
GELE2112	Circuits électriques	3 cr	GELE2012	Circuits électriques	3 cr
GELE2422	Circuits logiques	3 cr	GELE2442	Circuits logiques	3 cr
GELE2511	Analyse des signaux	3 cr	GELE3131	Mesures et instrumentations	3 cr
INFO1001	Principes de programmation I	3 cr	GELE1012	Outils d'ingénierie	3 cr
MATH2023	Analyse math. appliquée III	3 cr	MATH2023	Analyse math. appliquée	3 cr
MATH2123	Algèbre et analyse vector appl	3 cr	MATH2123	Algèbre et analyse vector appl	3 cr
STAT2603	Intro aux prob et statistique	3 cr	STAT2603	Intro aux prob et statistique	3 cr
30 cr			30 cr		
3^e année					
GELE3112	Analyse des systèmes	3cr	Cours à option 1 (Liste B) 3 cr		
GELE3121	Mesures électriques	3cr	GELE3333	Théorie des circuits	3 cr
GELE3132	Théorie des circuits	3cr	GELE3211	Électrotechnique	3 cr
GELE3211	Électrotechnique	3cr	GELE3222	Électromagnétisme en ing.	3 cr
GELE3222	Électromagnétisme en ing.	3cr	GELE2211	Électronique analogique	3 cr
GELE3311	Électronique I	3cr	GELE3422	Microprocesseurs	3 cr
GELE3422	Microprocesseurs	3cr	GELE3541	Télécommunications	3 cr
GELE3521	Télécommunications	3cr	GELE3700	Projet de génie électrique I	3 cr
GMEC3411	Thermodynamique	3cr	MATH3503	Équations différentielles I	3 cr
INFO1002	Principes de programmation II	3cr	GELE4444	Analyse et simulation	3 cr
MATH3503	Équations différentielles I	3cr	30 cr		
MATH3533	Analyse numérique	3cr	36 cr		
36 cr			30 cr		
4^e année					
ADRH4222	Administration du personnel I	3cr	GELE3113	Systèmes électroniques	3 cr
GELE4011	Conception des syst. électro.	3cr	GELE4212	Réseaux électriques	3 cr
GELE4212	Réseaux électriques	3cr	GELE4221	Machines électriques	3 cr
GELE4221	Machines électriques	3cr	GELE4244	Électronique industrielle I	3 cr
GELE4224	Électronique industrielle I	3cr	GELE4700	Projet de génie électrique II	3 cr
GELE4421	Projets de conception	3cr	Cours à option 2 (Liste B) 3 cr		
GMEC3825	Santé, sécurité et ergonomie	3cr	GELE4010	Économie en ingénierie	3 cr
GELE4010	Économie en ingénierie	3cr	SOCI3320	Technologies et sociétés	3 cr
SOCI3320	Technologies et sociétés	3cr	Cours à option 3 (Liste A) 3 cr		
	Cours à option	3cr	Choisir 3cr pour satisfaire à l'OFG 2 3 cr		
	Cours au choix	3cr	30 cr		
	Cours au choix	3cr	36 cr		
36 cr			30 cr		
5^e année					
ADMN4291	Systèmes administratifs I	3cr	ADMN4291	Systèmes administratifs I	3 cr
GCIV5810	Lois, contrats et déontologie	3cr	GCIV5010	Lois et déontologie	3 cr
GELE5000 Projet de génie électrique 3cr Cours à option 3cr Cours à option 3cr			<i>(Pour GELE5000 + 6cr de cours à option) :</i> GELE5900 Projet de fin d'études 9 cr		
GELE5313	Asservissements linéaires	3cr	GELE4132	Asservissements linéaires	3 cr
GELE5580	Communications numériques	3cr	GELE5584	Communications numériques	3 cr
	Cours à option	3cr	Cours à option 4 (Liste A) 3 cr		
	Cours à option	3cr	Cours à option 5 3 cr		
	Cours au choix	3cr	Choisir 3 cr pour satisfaire à l'OFG 6 3 cr		
30 cr			30 cr		
TOTAL 162 cr.			TOTAL 150 cr		

Programme de Baccalauréat en ingénierie (génie mécanique)¹
CORRESPONDANCE DE COURS PENDANT LA TRANSITION
Tous les cours ci-dessous sont de 3 crédits sauf GMEC5970 qui est de 6 crédits

Programme actuel	Programme reconfiguré
<p>1^{re} année (30 crédits)</p> <p>Cours obligatoires (30 crédits) CHIM1013 Chimie générale I CHIM1023 Chimie générale II FRAN1500 Communication orale GCIV1110 Communication en ingénierie GMEC1111 Matériaux en ingénierie GMEC1311 Dessin d'ingénierie MATH1063 Analyse math. appliquée I MATH1163 Analyse math. appliquée II PHYS1373 Intro à électrici. et magnét. PHYS1523 Initiat. à la physique moderne</p>	<p>CHIM1013 Chimie générale I Disciplines connexes : cours à option Choisir 3 crédits de cours parmi BIOL, CHIM et PHYS FRAN1500 Communication orale GCIV1011 Initiation au travail en ing. GMEC1014 Matériaux en ingénierie GMEC1013 Dessin et conception en ing. MATH1073 Calcul différentiel² MATH1173 Calcul intégral² PHYS1373 Électricité et magnétisme Cours au choix pour satisfaire l'OFG9</p> <p align="right">30 cr</p>
<p>2^e année (30 crédits)</p> <p>Cours obligatoires (27 crédits) FRAN1600 Communication écrite GCIV2010 Statique GCIV2210 Résistance des matériaux GCIV2510 Technologie de l'environnement GMEC2522 Dynamique INFO1001 Principes de programmation I MATH2023 Analyse math. appliquée III MATH2123 Algèbre et analyse vector appl STAT2603 Intro aux prob et statistique</p> <p>Cours au choix</p>	<p>FRAN1600 Communication écrite GMEC2010 Statique GMEC2210 Résistance des matériaux GCIV2011 Technologie de l'environnement GMEC2311 Dynamique GELE1012 Outils d'ingénierie MATH2023 Analyse math. appliquée MATH2123 Algèbre et analyse vector appl STAT2603 Intro aux prob et statistique</p> <p>Choisir 3 crédits de cours pour satisfaire l'OFG 2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation</p> <p align="right">30 cr</p>
<p>3^e année (36 crédits)</p> <p>Cours obligatoires (33 crédits) GELE2112 Circuits électriques GELE3112 Analyse des systèmes GMEC3121 Métallurgie GMEC3211 Procédés de fabrication GMEC4221 CAO/FAO GMEC3332 Conception de machines I GMEC3411 Thermodynamique GMEC3611 Mécanique des fluides I GMEC3621 Mécanique des fluides II MATH3503 Équations différentielles I MATH3533 Analyse numérique</p> <p>Cours au choix</p>	<p>GELE2012 Circuits électriques Cours à option 1 (Liste B) GMEC3240 Matériaux et conception GMEC3212 Procédés de fabrication GMEC4282 Design et fabrication GMEC3412 Thermodynamique GMEC3601 Mécanique des fluides GMEC3626 Mécanique des fluides appl. MATH3503 Équations différentielles I</p> <p>Choisir 3 crédits de cours pour satisfaire l'OFG 6 Sensibilité aux arts et lettres</p> <p align="right">30 cr</p>

¹ La même correspondance est valide pour le profil coopératif. Les stages au SAE ont changé et ne sont donc pas indiqués.
² En attendant l'entrée en vigueur des cours reconfigurés en mathématiques, les anciens cours seront suivis.

Cours à option : Liste A

GMEC5120	Matériaux composites
GMEC5340	Cinématique des manipulateurs
GMEC5370	Biomécanique
GMEC5450	Machines thermiques
GMEC5465	Transfert de chaleur avancé
GMEC5475	Systèmes d'énergies propres
GMEC5480	Turbomachines
GMEC5490	Design des systèmes thermiques
GMEC5530	Robotique
GMEC5630	Aérodynamique
GMEC5650	Hydraulique de puissance
GMEC5670	Mécanique des fluides avancée
GMEC5930	Production industrielle
GMEC5940	Qualité, fiabilité et mtce
GMEC5950	Mesure et conception du travail

Cours à option : Liste B

G@E5119	Automates program. et RFID
G@IV5250	Structures par éléments finis
G@IV5975	Gestion des projets en ing.

18. RÉSOLUTIONS TRANSMISES À TITRE D'INFORMATION

18.1. Créations de cours

R : 04-CPR-131206

« Que, sous réserve de l'adoption du programme reconfiguré de Baccalauréat ès arts multidisciplinaire, le Comité des programmes accepte la création du cours MULT1013 Civilisations et cultures. »

R : 09-CPR-131206

« Que, sous réserve de l'adoption du programme reconfiguré de Baccalauréat en art dramatique, le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : ARDR1512 Techniques de jeu I; ARDR1513 Techniques de jeu II; ARDR1531 Interprétation I; ARDR1541 Interprétation II; ARDR1622 Mouvement I; ARDR1623 Mouvement II; ARDR1632 Production I; ARDR1633 Production II; ARDR1642 Scénographie I; ARDR1643 Scénographie II; ARDR1662 Respiration et voix I; ARDR2512 Techniques de jeu III; ARDR2513 Techniques de jeu IV; ARDR2582 Interprétation III; ARDR2592 Interprétation IV; ARDR2622 Mouvement III; ARDR2623 Mouvement IV; ARDR2632 Production III; ARDR2641 Scénographie III; ARDR2662 Respiration et voix II; ARDR2663 Respiration et voix III; ARDR2704 Histoire du théâtre I; ARDR3302 Maquillage I; ARDR3303 Maquillage II; ARDR3512 Techniques de jeu V; ARDR3546 Exercice public I; ARDR3573 Interprétation V; ARDR3633 Production IV; ARDR3641 Scénographie IV; ARDR3661 Respiration et voix IV; ARDR3662 Phonétique et diction I; ARDR3704 Histoire du théâtre II; ARDR4541 Jeu devant la caméra; ARDR4546 Exercice public II; ARDR4556 Exercice public III; et ARDR4660 Phonétique et diction II. »

R : 15-CPR-131206

« Sous réserve de l'adoption du programme articulé de Baccalauréat appliqué en gestion des réseaux de distribution, le Comité des programmes accepte la création du cours ADRD2999 Formation logistiq./transport. »

R : 04-CPR-140124

« Que sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés en biologie, le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : BIOL1023 Éléments de biologie; BIOL1033 Nature environne. être humain; BIOL1123 Introduction à la biologie I; BIOL1143 Anat. physiol. humaines IA; BIOL1223 Introduction à la biologie II; BIOL1243 Anat. physiol. humaines IIA; BIOL2123 Stage de terrain en écologie; BIOL2461 T.P. embryologie animale; BIOL2463 Embryologie animale; BIOL2561 T.P. en histologie animale; BIOL2563 Histologie animale; BIOL3141 T.P. Systématique des plantes; BIOL3143 Systématique des plantes; BIOL3170 Limnologie; BIOL3171 T.P. de limnologie; BIOL3331 T.P. en parasitologie; BIOL3333 Parasitologie; BIOL3351 T.P. entomologie; BIOL3353 Entomologie; BIOL3391 T.P. de biométrie; BIOL3393 Biométrie; BIOL3471 T.P. d'ichtyologie; BIOL3473 Icthyologie; BIOL4241 T.P. en écologie végétale; BIOL4243 Écologie végétale; BIOL4353 Biotechnologie; BIOL4371 Stage en biologie marine; BIOL4373 Biologie marine; BIOL4381 T.P. en bio-informatique; BIOL4383 Intro. à la bio-informatique; BIOL4471 Stage en océanographie; BIOL4473 Océanographie; BIOL4491 TP biologie de la conservation; et BIOL4493 Biologie de la conservation. »

R : 10-CPR-140124

« Que sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés en physique, le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : ASTR3043 Intro à l'astrophys. stellaire; ASTR4043 Galaxies, cosmologie et obser.; PHYS1173 Mécanique; PHYS2113 Principes de mécanique; PHYS2143 Théorie des ondes; PHYS2273 Sciences physiques; PHYS2371 Électr., magnét. et optique; PHYS2372 TP Électr., magnét. et optique; PHYS2963 Effets biol. des radiations; PHYS3303

18.1. **Créations de cours** (suite)**R : 10-CPR-140124** (suite)

Électromagnétisme I; PHYS3313 Électromagnétisme II; PHYS3423 Thermodynamique; PHYS3433 Thermodynamique statistique; PHYS3903 Physique numérique; et PHYS4903 Projet de fin d'études. »

R : 15-CPR-140124

« Que le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : BIOL4383 Intro. à la bio-informatique; et BIOL4381 T.P. en bio-informatique. »

R : 16-CPR-140124

« Que le Comité des programmes accepte la création du cours double siglé SOCI/SCPO3620 Dynamiques migratoires. »

R : 21-CPR-140124

« Sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés en développement durable et zone côtière, le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : GIZC2011 Caract phys des zones côtières; GIZC2021 Écosystèmes côtiers I; GIZC2050 Enjeux sociaux : zone côtière; GIZC2060 Développement et zone côtière; GIZC2901 SIG en zone côtière; GIZC3011 Gest intég zone côtière I; GIZC3012 Activités en zone côtière; GIZC3021 Métho recherche dév durable; GIZC3031 Écosystèmes côtiers II; GIZC3062 Évaluation d'impact et risque; GIZC3601 Conservation milieux sensibles; GIZC4041 Gest intég zone côtière II; et GIZC4050 Gestion de projet. »

R : 26-CPR-140124

« Le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : ADCO3110 Audit I et ADCO4121 Audit II. »

R : 04-CPR-140207

« Sous réserve de la modification du titre du programme de Baccalauréat appliqué de la relation client, le Comité des programmes recommande la création du cours ADMK2999 Formation marketing. »

R : 12-CPR-140207

« Que le Comité des programmes accepte la création du cours BIOL3613 Biologie médico-légale. »

R : 03-CPR-140219

« Que sous réserve de l'adoption de la reconfiguration du Baccalauréat appliqué en science de laboratoire médicale, le Comité des programmes accepte la création du cours TLMD2191 Stage d'intro au labo clinique. »

R : 06-CPR-140219

« Que sous réserve de l'adoption de la reconfiguration du Baccalauréat appliqué en techniques radiologiques, le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : RAD12173 Gestion du patient en radiol.; RAD12233 Imagerie du membre supérieur; RAD12253 Imagerie du membre inférieur; et RAD12263 Imagerie du squelette axial. »

18.2. **Modifications de cours****R : 05-CPR-131206**

« Que, sous réserve de l'adoption du programme reconfiguré de Baccalauréat ès arts multidisciplinaire, le Comité des programmes accepte la modification du cours MULT4003 Séminaire de synthèse. »

18.2. **Modifications de cours** (suite)**R : 16-CPR-131206**

« Sous réserve de l'adoption du programme articulé de Baccalauréat appliqué en gestion des réseaux de distribution, le Comité des programmes accepte la modification des cours suivants : ADGO3433 Gestion de la qualité, ADGO3434 Gestion des stocks, ADGO3461 Statistique en gestion, ADGO4434 Chaîne logistique, ADGO4465 Prévision et planification, ADMN2250 Gérer aujourd'hui, ADSI2603 Logiciels de gestion, et ADSI4581 Bases de données en gestion. »

R : 19-CPR-131206

« Sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés en développement durable et zone côtière, le Comité des programmes accepte la modification des cours suivants ; GIZC1010 Intr.gest.intég zone côtière; GIZC3030 Pol et lég zone côtière I; GIZC3100 Socioéconomie des pêches; GIZC3200 Pollution et zone côtière; GIZC3300 Écophysiologie des animaux marins; GIZC3500 Pol et lég zone côtière II; GIZC3700 Patrimoine culturel; GIZC4030 Gestion de conflits et anim; GIZC4100 Gestion des ress. halieutiques; GIZC4200 Aquaculture; GIZC4400 Récr et tour en zone côtière; et GIZC4500 Projet en gest zone côtière. »

R : 05-CPR-140124

« Que sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés en biologie, le Comité des programmes accepte la modification des cours suivants : BIOL1113 Biologie générale I; BIOL1133 Anat. physiol. humaines I; BIOL1213 Biologie générale II; BIOL1233 Anat. physiol. humaines II; BIOL2000 Stage coopératif I; BIOL2133 Physiologie humaine I; BIOL2141 Travaux pratiques en botanique; BIOL2143 Botanique; BIOL2161 T.P. sur les invertébrés; BIOL2163 Zoologie des invertébrés; BIOL2233 Physiologie humaine II; BIOL2311 T.P. de biologie cellulaire; BIOL2313 Biologie cellulaire; BIOL2361 T.P. sur les invertébrés; BIOL2363 Zoologie des vertébrés; BIOL2611 Travaux pratiques en génétique; BIOL2613 Introduction à la génétique; BIOL3000 Stage coopératif II; BIOL3123 Écologie générale; BIOL3162 T.P. d'écologie générale; BIOL3173 Aquaculture; BIOL3251 T.P. en microbiologie; BIOL3253 Microbiologie; BIOL3263 Mammalogie; BIOL3363 Ornithologie; BIOL3543 Physiologie végétale; BIOL3633 Conc. physiol. animale comp. I; BIOL4000 Stage coopératif III; BIOL4173 Amén. biol. des zones côtières; BIOL4273 Écologie des larves aquatiques; BIOL4323 Écologie des insectes; BIOL4393 Évolution; BIOL4418 Initiation à la recherche; et BIOL4633 Conc. physiol. ani. comp. II. »

R : 11-CPR-140124

« Que sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés en physique, le Comité des programmes accepte la modification des cours suivants : ASTR1043 Astronomie générale; PHYS1373 Électricité et magnétisme; PHYS2523 Intro à ph mod. et optique ph.; PHYS3503 Physique moderne; PHYS3513 Relativité restreinte; PHYS3583 Physique expérimentale I; PHYS3803 Optique moderne; PHYS4103 Mécanique théorique; PHYS4203 Physique théorique (cours à contenu variable); PHYS4303 Électrodynamique et optique; PHYS4603 Phys. de la matière condensée; et PHYS4753 Physique nucléaire. »

R : 18-CPR-140124

« Que le Comité des programmes accepte la modification proposée au préalable du cours EDUC6238 Apprentissages et les TIC. »

R : 27-CPR-140124

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées, notamment le titre, les préalables, la description et les objectifs du cours ADCO4130 Audit III. »

18.2. **Modifications de cours** (suite)**R : 05-CPR-140207**

« Sous réserve de la modification du titre du programme de Baccalauréat appliqué de la relation client, le Comité des programmes recommande la modification des cours suivants : ADMK3384 Gestion de l'approche client; ADMK3340 e-marketing; ADMK3360 Vente; ADMK3393 Resp sociale des entreprises; ADMK4315 Marketing international; ADMK4366 Stratégie de marketing; ADMN2250 Gérer aujourd'hui; ADMN3211 La gestion des PME; ADSI3541 Intranet/extranet en gestion; et ADSI4581 Bases de données en gestion. »

R : 10-CPR-140219

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées, notamment les préalables et les objectifs des cours suivants : GCIV3210 Concepts des structures; GCIV4310 Charpentes métalliques; GCIV4330 Béton armé; et GCIV5360 Bois et maçonnerie. »

R : 13-CPR-140124

« Que le Comité des programmes accepte la modification au cours GLST4000 Internat professionnel. »

18.3. **Abolitions de cours****R : 06-CPR-131206**

« Que, sous réserve de l'adoption du programme reconfiguré de Baccalauréat ès arts multidisciplinaire, le Comité des programmes accepte l'abolition du cours MULT1003 Les grandes cultures. »

R : 10-CPR-131206

« Que, sous réserve de l'adoption du programme reconfiguré de Baccalauréat en art dramatique, le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : ARDR1510 Improvisation I; ARDR1511 Improvisation II; ARDR1530 Interprétation I; ARDR1540 Interprétation II; ARDR1620 Expression corporelle I; ARDR1621 Expression corporelle II; ARDR1630 Technique de scène I; ARDR1631 Technique de scène II; ARDR1640 Décoration I; ARDR1641 Décoration II; ARDR1660 Respiration et voix I; ARDR1661 Respiration et voix II; ARDR2510 Improvisation III; ARDR2511 Improvisation IV; ARDR2580 Interprétation III; ARDR2590 Interprétation IV; ARDR2620 Expression corporelle III; ARDR2621 Expression corporelle IV; ARDR2630 Technique de scène III; ARDR2640 Scénographie I; ARDR2660 Respiration et voix III; ARDR2661 Respiration et voix IV; ARDR3300 Maquillage I; ARDR3301 Maquillage II; ARDR3545 Exercice public I; ARDR3570 Interprétation V; ARDR3630 Technique de scène IV; ARDR3640 Scénographie II; ARDR3705 Histoire du théâtre I; ARDR4545 Exercice public II; ARDR4555 Exercice public III; ARDR4620 Expression corporelle V; ARDR4621 Expression corporelle VI; et ARDR4705 Histoire du théâtre II. »

R : 20-CPR-131206

« Sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés en développement durable et zone côtière, le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : GIZC2010 Caract phys des zones côtières; GIZC2020 Écosystèmes côtiers I; GIZC2030 Écosystèmes côtiers II; GIZC3010 Activités en zones côtières; GIZC3020 Métho de recherche en GIZC; GIZC3040 Éthique environnementale; GIZC3050 Communautés et peuples côtiers; GIZC3060 Études d'imp et éval du risque; GIZC3400 Gestion de projet; GIZC3600 Conservation milieux sensibles; GIZC3900 SIG appliqués zones côtières; GIZC4010 Gest intég zones côtières I; GIZC4020 Stage; GIZC4040 Gest intég zones côtières II et GIZC4300 Zones côtières et dévelop. »

18.3. **Abolitions de cours** (suite)**R : 06-CPR-140124**

« Que sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés en biologie, le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : BIOL1111 T.P. de biologie générale I; BIOL1181 T.P. Anat. physiol. humaine I; BIOL1211 T.P. de biologie générale II; BIOL1281 T.P. Anat. physiol. humaine II; BIOL1313 Flore et faune du Nouveau-Brunswick; BIOL1323 L'être humain et l'environnement; BIOL1326 Être humain et environnement; BIOL2164 Histologie animale; BIOL2364 Embryologie animale; BIOL3144 Systématique des plantes; BIOL3174 Limnologie; BIOL3334 Parasitologie; BIOL3364 Entomologie; BIOL3374 Ichtyologie; BIOL3394 Biométrie; BIOL4144 Écologie végétale; BIOL4274 Océanographie; BIOL4374 Biologie marine; et BIOL4494 Conservation des écosystèmes. »

R : 12-CPR-140124

« Que sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés en physique, le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : ASTR2043 Astrophysique et sc spatiales; ASTR3041 Observations astronomiques; ASTR4042 Lect. dirigées en astronomie; PHYS1103 Mécanique et chaleur; PHYS1191 T.P. de mécan. et de chaleur; PHYS1303 Électricité et magnétisme; PHYS1391 T.P. d'électric. et magnétisme; PHYS1523 Initiat. à la physique moderne; PHYS2114 Principes de mécanique; PHYS2133 Théorie des ondes; PHYS2192 T.P. de mécanique et ondes; PHYS2263 Sciences physiques; PHYS2363 Électr., magnétisme, optique; PHYS2964 Effets biologi. des radiations; PHYS3306 Électromagnétisme; PHYS3403 Thermodynamique; PHYS3413 Thermodynamique statistique; PHYS4113 Mécanique théorique II; et PHYS4593 Physique expérimentale IV. »

R : 25-CPR-140124

« Sous réserve de l'abolition du programme Odyssée humaine, le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : GEOG1002 Espaces et sociétés; HIST1001 L'Occident : regard historique; LITT1000 Grandes époques littéraires; MULT1000 Lecture, critique, synthèse I; MULT1005 Lecture, critique, synthèse II; MULT1006 Ateliers et conférences; PHIL1002 Philosophie et civilisation I; PHIL1003 Philosophie et civilisation II; et SCSO1100 Civilisations et sociétés. »

R : 28-CPR-140124

« Le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivant : ADCO4110 Vérification I et ADCO4120 Vérification II. »

R : 07-CPR-140207

« Que le Comité des programmes accepte l'abolition du cours ADRC2999 Formation marketing. »

R : 09-CPR-140207

« Que le Comité des programmes accepte l'abolition du cours GMEC3825 Santé, sécurité et ergonomie. »

R : 07-CPR-140219

« Que sous réserve de l'adoption de la reconfiguration du Baccalauréat appliqué en techniques radiologiques, le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : RAD12133 Imagerie du membre supérieur; RAD12153 Imagerie du membre inférieur; RAD12163 Imagerie du squelette axial; et RAD12172 Soins au patient. »

18.3. **Reconfiguration des programmes****R : 07-CPR-131206**

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de formation générale. »

R : 11-CPR-131206

« Le Comité de programme accepte les modifications proposées à la banque de cours ayant le sigle ARDR. »

R : 12-CPR-131206

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de formation générale. »

R : 21-CPR-131206

« Le Comité de programme accepte les modifications proposées à la banque de cours ayant le sigle GIZC. »

R : 22-CPR-131206

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de formation générale. »

R : 07-CPR-140124

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours ayant le sigle BIOL. »

R : 08-CPR-140124

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de formation générale. »

R : 13-CPR-140124

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours ayant le sigle ASTR et PHYS. »

R : 14-CPR-140124

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de formation générale. »

R : 04-CPR-140219

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours ayant le sigle TLMD. »

R : 08-CPR-140219

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours ayant le sigle RADL. »

18.4. **Autres****R : 17-CPR-140124**

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées au profil des programmes de Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en science politique) et de Baccalauréat ès sciences sociales (spécialisation en science politique). »

18.4. **Autres** (suite)**R : 29-CPR-140124**

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées au profil des programmes de Baccalauréat en administration des affaires (profil régulier) et Baccalauréat en administration des affaires (profil coopératif). »

R : 30-CPR-140124

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de la discipline ayant le sigle ADCO. »

R : 08-CPR-140207

« Que le Comité des programmes accepte la modification au profil afin que le cours ANGL 1042 soit remplacé par le cours ANGL 1022. »

R : 10-CPR-140207

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées aux banques de cours ayant le sigle GCIV, le sigle GMEC et le sigle GELE. »

R : 11-CPR-140207

« Que le Comité des programmes accepte la modification proposée (OFG-3) au profil du programmes du diplôme en administration des affaires. »

R : 13-CPR-140207

« Que le Comité des programmes accepte la modification proposée au profil du programme de Baccalauréat appliqué en gestion des services financiers afin de remplacer le cours ANGL 1042 par ANGL1022. »

R : 14-CPR-140219

« Que le CPR accepte les modifications proposées aux banques de cours des disciplines ayant le sigle GCIV, GELE et GMEC. »

R : 15-CPR-140219

« Que le Comité des programmes accepte les plans de transition pour les programmes reconfigurés suivants : Baccalauréat en ingénierie (génie civil) – programme régulier et programme coopératif; Baccalauréat en ingénierie (génie électrique); et Baccalauréat en ingénierie (génie mécanique) – régime régulier et régime coopératif. »